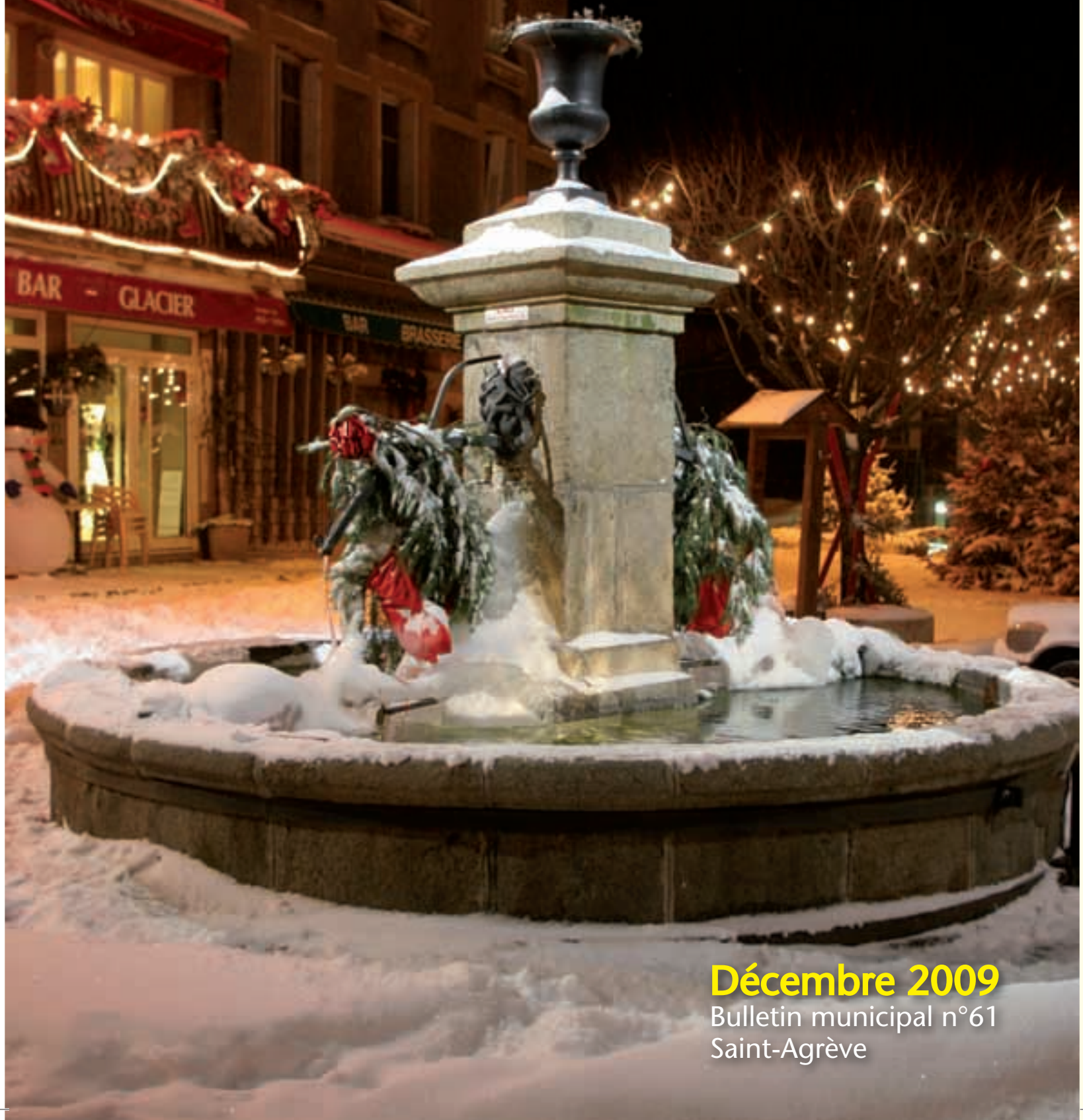
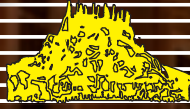


LES ECHOS DU

ChiniaC



Décembre 2009
Bulletin municipal n°61
Saint-Agrève

Hubert CLÉMENSON

NOTAIRE

Place de Verdun
07320 SAINT-AGREVE
Tél. : 04 75 30 10 43
Fax : 04 75 30 20 45



À VENDRE

- **SAINT-AGRÈVE**
 - Maison neuve (2005) avec terrain proche village.
 - Maison en pierres avec jardin proche village.
 - Maison et terrain proche village.
 - Local commercial.
 - Petite maison de village.
 - Corps de maison avec jardin clos proche village.
- **LABATIE D'ANDAURE**
 - Maison en pierres avec jardin et véranda proche village.
- **MARS**
 - Terrain à bâtir.
- **LAMASTRE**
 - Maison d'habitation avec jardin et garage.
- **CHAMPCLAUSE**
 - Grand bâtiment comprenant deux bâtisses.



*Vous présente
ses meilleurs
vœux pour 2010*

Brochures, dépliants, imprimés informatiques, faire-part, cartes, carnets...

Tél. 04 71 59 80 85 - Fax 04 71 65 42 86 - Z.A. de Leygat - 43190 TENCE

E.mail : imprimerie.roux@wanadoo.fr

Carrefour
contact



**Ouvert du lundi au samedi
de 8h à 20h**

SERVICES

Rayon boucherie et charcuterie traditionnelle
Cabine & Développement Photos, Photocopieur
Borne photos numériques
Carburant 24h/24h

**Les Prés de Coussac - 07320 St-Agrève
Tél. : 04 75 30 24 64**

Éditorial du Maire



Chères saint-agrévoises,
Chers saint-agrévois,

L'année qui s'achève aura été difficile pour notre pays et pour notre village. Ce choc dont les effets ne sont pas maîtrisés oblige à réfléchir sur le rapport de force qui organise notre société. Au cœur de profondes mutations sociales, il est nécessaire de réduire le fossé entre ceux qui sont censés diriger le monde et ceux qui le vivent tout simplement.

A quoi servirait-il de développer des politiques orientées vers la compétitivité pour répondre aux exigences de la mondialisation si c'est au prix de la disparition du monde rural. Le projet de réforme des collectivités territoriales, bientôt en discussion au parlement présente, une vraie menace pour nos espaces ruraux en favorisant la suppression des petites communes et, avec la création du conseiller territorial, en éloignant de plus en plus l' élu du citoyen.

Il appartient aux responsables politiques de mettre l'économie au service de l'homme et non l'inverse, de permettre à chaque Français, à chaque jeune en particulier, de réussir sa vie là où il a choisi de la vivre. Alors seulement nous pourrons penser construire un avenir commun.

Pour le village, je souhaite que l'année 2010 soit plus favorable à nos entreprises, à nos associations et aux familles et que chacun reprenne espoir et trouve la force de s'engager pour construire collectivement l'avenir de notre commune.

Avec l'équipe municipale, nous suivrons cette option par des investissements choisis qui impacteront directement l'économie de nos entreprises et amélioreront les services. Le nouveau contrat de délégation de service public de l'eau et de l'assainissement attribué à la SAUR par le conseil municipal le 17 décembre se traduira par une baisse significative du prix pour les abonnés. Enfin nous resterons attentifs à l'action des associations qui interviennent dans de nombreux secteurs en les soutenant à la hauteur de nos moyens.

Permettez-moi de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous. Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux du maire le 9 janvier à 11h à la salle polyvalente.

Bonnes fêtes et à bientôt.

Maurice WEISS
Maire de St-Agrève
Vice-Président du Conseil Général

Sommaire

Edito	1
Vie municipale et économique	2-3
Ça bouge dans les quartiers	3
Sapeurs-pompiers	4
Avec nos associations	5 - 6 - 7
En direct des écoles	8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13
Sport	14
Dossier : Les affaires sociales	15 - 16 - 17 - 18
Vie et nature	19
Vie culturelle	20 - 21 - 22 - 23
Mémoire	24 - 25 - 26 - 27
A savoir	28 - 29 - 30 - 31
État civil	31
Guide pratique	32

Le maire et l'équipe municipale
vous invitent le 9 janvier 2010
à 11 heures, salle polyvalente, à la cérémonie
de présentation des vœux.

Les Échos du Chiniac

Directeur de la publication : Maurice Weiss

Photo de couverture : Jean Marc DEMARS

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2009

Régie publicitaire, mise en page et impression : Imp. Roux Tence Tél. 04 71 59 80 85

Imprimé sur papier recyclé

Aux correspondants : remerciements pour les courriers transmis par e.mail.

S.V.P. ne pas omettre d'indiquer le non de l'association et celui de l'auteur de l'article.

Pour les Échos du Chiniac de Juillet 2010 n°62
Date limite de remise des articles : le 15 mai 2010

Vie municipale et économique

La maison de santé de Saint-Agrève bientôt opérationnelle

La maison de santé pluridisciplinaire de St-Agrève est située chemin des Grisards, à quelques dizaines de mètres de la place du marché.

Les plans ont d'abord été validés par les professionnels de santé, futurs utilisateurs ; à la suite de quoi la Communauté de Communes du Haut-Vivarais a pu lancer la consultation des entreprises. Le chantier a débuté au mois de mai 2009, et devrait s'achever à la toute fin de cette année .

La maison de santé de St-Agrève a été étudiée dans le respect des exigences de Haute Qualité Environnementale (HQE) et présentera des équipements économes en énergie et utilisant les énergies renouvelables :

- Chaufferie au bois déchiqueté d'une puissance de 55 kW
- Panneaux photovoltaïques d'une puissance crête de 7,9 kW

La construction de la maison de santé pluridisciplinaire est une opération conduite dans le cadre d'un concours lancé par l'État et destiné à financer des projets innovants. Ce dispositif s'appelle Pôle d'Excellence Rurale. L'objectif de cette opération, portée par la Communauté de Communes, consiste à améliorer le service de santé en milieu rural. En permettant le regroupement des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, en un même lieu, on facilite les démarches pour les usagers et on réduit les risques de désertification médicale due à l'enclavement du territoire.

Organisé sur deux étages pour une surface totale de 715 m², le bâtiment prévoit: un cabinet d'infirmiers, quatre cabinets de médecins généralistes, deux cabinets de kinésithérapeutes, un cabinet d'orthophoniste, un cabinet de psychologue, un cabinet dentaire et des bureaux pour le centre médico-psychopédagogique, et d'éventuelles autres permanences comme la médecine du travail.

Chaque professionnel sera locataire de la Communauté de Communes et paiera un loyer au prorata de la surface qu'il utilise. Une charte d'occupation des locaux sera rédigée en concertation avec les professionnels, pour garantir le bon fonctionnement et la pérennité de ce nouvel équipement.

Les professionnels de santé ont d'ailleurs pu visiter, le 17 octobre, la maison de santé pluridisciplinaire et découvrir ainsi leur futur lieu de travail. Ils devraient pouvoir s'installer dans les locaux lors du premier trimestre 2010. Cette visite a été organisée par la Communauté de Communes et guidée par Laurent Bouix, vice-président. Les visiteurs ont été très curieux du fonctionnement général du bâtiment et de l'agencement de leurs futurs cabinets, qu'ils pourront d'ailleurs personnaliser.

Plus d'informations : www.cdc-haut-vivarais.fr



Travaux dans le nouveau cimetière

Les allées entre les tombes sont décaissées et empierrées avant qu'un enrobé à chaud ne soit réalisé.

Le mur du bas a été entièrement repris sur 45 mètres linéaires ; un terrassement a par ailleurs été effectué sur 40 cm de profondeur pour en consolider l'assise et des fondations contre ce mur ont été coulées ; des pierres mal calées ont été démontées puis remplacées et rejointoyées et des barbacanes installées. Ce mur présentait un caractère dangereux car de nombreuses pierres s'étaient désolidarisées du mur.

Route de l'hôpital

Après avoir élargi cette voie et enterré les câbles de la fibre optique, du tout venant a été posé ; après stabilisation, il est envisagé de la revêtir d'un enrobé.

Fin des travaux sur la RD 533

Les travaux sur la RD 533 ont pris fin, permettant une circulation plus fluide de cette entrée de Saint-Agrève.

Thierry Guillot

Endettement communal : analyse des risques et situation actuelle

La décentralisation a fortement accru les prérogatives des collectivités locales et leur a également conféré davantage de pouvoir de gestion sur des budgets en croissance. Cette croissance des budgets a conduit nombre de collectivités à s'endetter fortement et pour certaines à le faire en souscrivant des emprunts qualifiés de « structurés » et qui sont même actuellement qualifiés de ... « toxiques ». Ils offrent aux emprunteurs des conditions avantageuses pendant les premières années de remboursement au prix d'un risque parfois très important sur le moyen terme. Certaines communes ont même récemment attaqué les établissements bancaires en justice pour essayer de rendre caduques les emprunts toxiques souscrits (cas de la commune de St-Étienne par exemple).

Au vu de ces éléments et pour permettre aux citoyens saint-agrévois d'avoir une vue complète de la situation il est apparu intéressant d'analyser la structure de la dette communale et d'en envisager les perspectives d'évolution en termes de risques financiers.

La dette communale consolidée (intégrant la dette des budgets de l'eau et de l'assainissement) à début janvier 2009 était de 2.95 M€. Pour mémoire elle représentait 3.21M€ début 2008 et représentera 2.89 M€ à fin 2009.

La répartition par type d'emprunts sera la suivante à fin 2009 :

- Emprunts à taux fixes : 1 432 647 €
- Emprunts indexés sur indices monétaires : 1 456 985 €
- Emprunts « structurés » ou « toxiques » : 0 €

L'équilibre entre taux fixes et taux indexés a été recherché et est actuellement parfaitement respecté pour essentiellement les deux raisons suivantes :

- Sécurisation absolue donnée par les taux fixes : pour information le taux fixe moyen pondéré des emprunts communaux sera de 4,66 % à fin 2009

- Réduction des coûts financiers offerts par les emprunts indexés : actuellement ces emprunts sont à des taux inférieurs à 3%. Un emprunt présente même actuellement un taux annuel inférieur à 1% et le principal contrat (790 000 € de capital encore dû) présente un taux actuel de 2.57%.

En résumé la dette communale est totalement sécurisée et, en attente des gros investissements projetés (complexe sportif, places publiques...) le désendettement se poursuit. Ainsi sur les deux années 2008/2009 les remboursements de la dette ont représenté 491 000 €. Les nouveaux emprunts ont quant à eux représenté 170 000 €. Le désendettement global, égal à la différence entre ces deux précédents chiffres, étant donc de 321 000 €.

Michel Villemagne
Adjoint aux finances

a bouge dans les quartiers



Aménagement de la place Saint-Hubert

Sur la place Saint-Hubert, les marchés du lundi, où se vendaient lapins, poulets, produits laitiers et chevreaux au printemps, ont depuis longtemps laissé place à la circulation et au stationnement. Si à l'époque cet espace était adapté à son usage, tout le monde peut constater qu'il ne l'est plus quant à sa nouvelle vocation, étant peu accueillant et souvent encombré. Des travaux souterrains sur les réseaux ont été effectués, mais son esthétique, le confort de ses utilisateurs n'ont pas encore été considérés.

C'est pourquoi, dans son projet électoral de redynamisation du centre bourg, l'équipe municipale avait prévu sa rénovation. Aujourd'hui l'aménagement de la place passe de projet à réalité et cet espace fera bientôt peau neuve tant pour l'agrément des habitants, que pour l'accueil de ses visiteurs. Les travaux projetés s'effectueront

en partie grâce à l'aide des subventions apportées à la commune par le département dans le cadre du dispositif « Cap territoire ».

Les élus ont d'ores et déjà engagé une réflexion sur la mise en valeur de la place et ont missionné pour cela Mme Gaglione, concepteur paysagiste. Des réunions ont été organisées en sa présence avec les élus et les riverains. Mme Gaglione a présenté un état des lieux, ainsi que les premières ébauches de son travail. Chacun a pu donner son point de vue et nourrir ainsi la réflexion qui à ce jour se poursuit.

L'aménagement projeté propose :

- la création de trottoirs,
- une différenciation de traitement de surface des cheminements piétonniers et des cheminements carrossables,
- la réfection des escaliers d'accès aux habitations côté Nord,
- une largeur de chaussée proche de 3,80m pour être compatible avec les opérations de déneigement et de stockage de la neige,
- la matérialisation de deux à trois stationnements longitudinaux, côté Sud,
- les marquages horizontaux représentatifs des flux piétonniers, au débouché des venelles,
- le fleurissement suspendu sur des mâts, afin de libérer l'emprise sur les espaces piétonniers.



Brigitte Morel
Adjointe à l'urbanisme

Sapeurs-Pompiers

Les pompiers : une activité soutenue cette année encore pendant l'été

Nous avons connu un été « chaud » avec 106 interventions, soit presque deux sorties par jour en moyenne :

Destruction de nids de guêpes	3
Prévention feux de forêt	12
Feux de forêt ou renfort	19
Fuites de gaz	2
Feu de véhicule	1
Feux d'habitation	2
Secours routiers	1
Évacuations par hélico	4
Secours à personnes	46
Recherche de personne	1
Service de sécurité	7
Sauvetage animal	1
Manœuvres	2



A noter : une campagne soutenue suite aux incendies qui ont détruit de nombreux hectares dans le département. Les secours routiers sont en baisse ; par contre il y a davantage d'accidents de deux roues : 4 accidents sur un total de six. Les secours à personnes connaissent quant à eux une augmentation sensible.

Les événements chez les pompiers

- . Médaille des 25 ans de présence au corps pour le Dr JP Gagnaire
- . Mutation de David Suire à Annonay
- . Accès au grade de Caporal pour Damien Farre, David Suire et Steve Guillot
- . Mariage de David Suire avec Charlotte Giradet
- . Naissance de Pauline Charra, fille du Sergent-Chef David Charra et de Catherine

Lieutenant Thierry Guillot



La protection civile

Les postes de secours ont été nombreux cette année : l'Ardéchoise, le championnat de France Enduro à Saint-Cirgues-en-Montagne, la Montée infernale à Valvignières, le tour de France à Aubenas...

Les secouristes de la protection civile sont des bénévoles. Toute personne souhaitant les rejoindre d'ici la fin de l'année sera la bienvenue ; pourquoi pas vous ?

Un secouriste a passé avec succès le PSE2 en juillet. Intéressé par une formation, vous pouvez nous joindre au : 04 75 30 23 44 ou par mail à : protectioncivile.stagreve@neuf.fr

Henri DELIMARD

Avec nos associations



La Batterie Fanfare Lizieux-Mézenc



La fanfare au grand complet

L'été 2009 a tenu toutes ses promesses ; nous avons fait une dizaine de sorties, par exemple au Cheylard en juillet pour le 65^{ème} anniversaire de la Bataille du Cheylard, ce qui aura permis de transmettre aux plus jeunes un moment de l'histoire locale de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

Après une pause au mois d'août, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau professeur de l'école de musique du Haut-Lignon, M. Lloris qui accompagnera Damien Schultess.

Il s'occupera de la partie percussion, ce qui nous facilitera l'apprentissage de nouveaux morceaux.

Ainsi tous les vendredis soirs à 20h00 à la maison du Chatiague à Tence les musiciens se retrouvent dans une bonne ambiance.

Côté prestation, ce début de rentrée a été riche en événements pour nos 35 musiciens: la Vogue à Tence, un concert à Lapte le 17 octobre en compagnie de l'Audacieuse de Lapte et de l'Eveil de Riotord, la fête de la Courge à Saint-Agrève le 25 octobre, les cérémonies du 11 novembre à Tence, Saint-Agrève, Le Mas de Tence ou encore Chenereilles où nous avons étrenné de nouveaux bérets.

Plusieurs projets sont en cours de réalisation: de nouveaux pantalons et de nouvelles vestes sont sur le point d'être achetés; nous réfléchissons sur l'achat de nouveaux clairons.

Nous voulons rendre hommage à notre doyen Joseph Demars de Saint-Agrève qui déploie une énergie incroyable et qui est toujours présent lors de nos différentes manifestations !

Nous lançons un appel à la population saint-agrévoise ; toutes les personnes souhaitant nous rejoindre pour jouer du clairon, du cor de chasse, de la trompette ou du tambour, même si elles ne savent pas en jouer, sont les bienvenues.

Merci encore à tous ceux qui nous suivent et nous soutiennent et longue vie à la musique!

Les présidents Dominique Paulet, Joseph Demars



VIVE LA RENTREE !!! pour le Club de l'Amitié

Septembre a été pour nous le moment de la reprise des activités. Nous avons commencé par un pique-nique à St-Jeure d'Andaure où le beau temps était au rendez-vous et a permis aux adhérents de profiter du site en se baladant. Le 9 octobre, nous avons fait une croisière sur le Rhône et la Saône avant de rejoindre la basilique de Fourvière où nous avons une vue panoramique magnifique sur Lyon.

Nous espérons que l'hiver ne sera pas trop rigoureux afin de pouvoir continuer à nous rencontrer régulièrement.

Edith MANDON

Avec nos associations

Les anciens combattants de l'ACPG-CATM



L'Association des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants Algérie-Tunisie-Maroc et Veuves (ACPG-CATM) participe à la vie du canton chaque fois qu'elle le peut. Nombreux participants à l'Ardéchoise, aux cérémonies de Commémoration dans chaque commune.

Le 24 Juin a eu lieu la journée familiale au "Bois Sauvage" et nous avons apprécié la visite de Monsieur WEISS, Maire de St-Agrève et Vice-Président du Conseil Général.

L'apéritif a été pris dans le parc où le soleil était avec nous; dans la salle un bon repas nous attendait qui a permis à chacun de raconter ses souvenirs et mettre au point les prochaines manifestations. Une pensée pour notre Président d'Honneur, Monsieur Abel Aimé, qui nous a quitté le 6 Août 2009.

La FNACA a adressé des cartes-lettres au Président de la République

L'Assemblée Générale de la section locale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie tenue le 17 octobre a marqué la stabilité du comité et confirmé la force de ses convictions vis-à-vis des anciens combattants. C'est l'action de la FNACA qui porte les revendications de ces derniers, tant au niveau départemental où elle est la seule association à présenter des vœux auprès de l'UDAC, qu'au plan national où ses initiatives entraînent de nouvelles avancées, notamment au plan social.

Le 19 mars une trentaine de saint-agrévois se sont déplacés au Pouzin pour la commémoration du cessez-le-feu en Algérie ; à leur côté plus de 1000 participants, dont tous les parlementaires ardéchois, députés, sénateurs, président et membres du Conseil Général... mais sans les autorités officielles qui se sentent non concernées par cette cérémonie commémorative

approuvée par une écrasante majorité de la population française. Pour réparer cette anomalie, les adhérents saint-agrévois ont adressé une carte-lettre au Président de la République demandant diverses actions sociales et la reconnaissance officielle de la journée du 19 mars.

En collaboration avec le Centre Socioculturel, la FNACA a déployé une exposition sur la « Force Noire » et examiné la programmation du film « Gerboise bleue » sur les irradiés des essais nucléaires du Sahara en présence du réalisateur, dépassant ainsi les questions exclusives du monde combattant pour les étendre à la plus générale recherche objective de la vérité historique.

La FNACA

S.A.R.L.

CREATIONS DU LIGNON

Publicité

L'impression numérique à votre porte !

Tél : 04.71.59.50.43 Fax : 04.71.56.34.23
creations.lignon@wanadoo.fr
Le bourg - 43430 LES VASTRES

Si vous souhaitez un
encart publicitaire
dans le numéro de juillet des
Échos du Chiniac
veuillez contacter, le plus tôt possible
IMPRIMERIE MICHEL ROUX
AU 04 71 59 80 85

Encore une fête de la Courge réussie !



Pour la quatrième année consécutive, le village a accueilli les nombreux exposants et visiteurs fidèles de la fête de la courge. Elle a permis à tous de profiter, sous un soleil resplendissant, de l'animation des rues, passant un agréable moment, voire de déguster des mets nouveaux à base de courges dans les différents restaurants. Elle a proposé à la population de se tourner vers le développement durable à travers la présentation de plusieurs associations avec lesquelles ce fut l'occasion d'échanges et de réflexions. Petits et grands auront pu profiter de l'exposition avicole ainsi que d'une exposition « Écorces et Senteurs » proposée par Cédric Pollet, venu spécialement de Nice. Enfin certains auront vu le film « Nos enfants nous accuseront » suivi d'un débat.



Cette fête est une réussite et permet de faire connaître notre village. Afin de la faire perdurer et de l'amplifier, l'association ACTE qui l'organise lance un appel à de nouveaux bénévoles.



En direct des écoles

Une école pour tous les goûts !



Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de l'école maternelle publique ont pu s'initier à l'art des grands chefs ! Vrais petits marmitons, ils ont cuisiné et goûté des mets savoureux et divers...

LES MAINS DANS LA FARINE

Rendez-vous était pris pour les élèves de la classe 1 : ils étaient attendus à la boulangerie pour une découverte du passionnant métier de boulanger : les ingrédients, les machines utilisées, les étapes de fabrication, les différentes variétés de pains et de viennoiseries... Plus rien n'a de secret pour eux...

L'occasion était trop belle. En rentrant en classe, les enfants ont retroussé leurs manches, plongé avec joie leurs mains dans la farine, pétri la pâte avec vigueur et fait preuve de patience pour laisser reposer leurs pains : pains blancs, pains complets, pains aux céréales, pains à la farine de maïs... Puisqu'il fallait attendre, ils en ont profité pour faire une visite au supermarché et faire emplette de fromages qu'ils ont choisis avec soin : comté et rondelé (au lait de vache), picodons (au lait de chèvre), roquefort (au lait de brebis).



Enfin est venu le moment : toute l'école a été conviée à la dégustation pour un goûter riche en saveurs. Et le croirez-vous ? Il ne restait plus une miette...

Merci à Isabelle, Jean-Philippe et Michèle pour leur disponibilité et merci encore aux mamans qui ont trempé leurs mains dans la farine avec nous !

SALADE DE FRUITS, JOLIE, JOLIE...

Ils ont épluché, coupé, pressé, mélangé, confectionné et dégusté... une salade de fruits pleine de couleurs et de vitamines... L'occasion de découvrir ou redécouvrir différents fruits, et de s'offrir une pause fraîcheur !

MOI, J'AIME LA SOUPE, SAVEZ-VOUS COMMENT ?

Quand elle est bien faite avec de beaux légumes tra la la ...

Dans la classe 3, petits et grands se sont entraîdés pour peler, couper, laver et cuire pommes de terre, carottes, poireaux et oignons. Les senteurs légumières ont envahi les couloirs et les papilles gustatives de tous les enfants et adultes présents qui ont apprécié cette « soupe de légumes » durant la dégustation.

Rien de tel qu'« un apéritif soupe » pour se mettre en appétit !!!

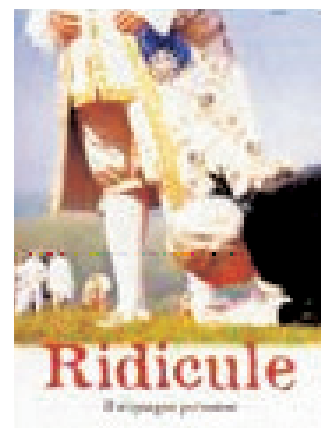


« Collège au cinéma »

Cette année encore, le collège Louis Juvet participe à l'opération « Collège au Cinéma », financée par le Conseil Général de l'Ardèche. Les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} pourront ainsi découvrir trois films, au cinéma du Cheylard, puis les étudier avec leurs professeurs. L'éducation à l'image est un des objectifs de l'enseignement au collège.

Au programme cette année :

- L'île de Black Mór, La flèche brisée et Le garçon qui ne voulait plus parler (pour les élèves de 5^{ème}).
- Sacré Graal, Ridicule et El Bola (pour les élèves de 3^{ème}).



Place à la danse dans les écoles de Saint-Agrève

Cette année scolaire se placera sous le signe de la danse pour les élèves de CP et de CE1 de l'Ecole du 45^{ème} Parallèle, grâce aux interventions de Lisa Gimezez, danseuse et chorégraphe, récemment installée à Devesset.

Ce travail s'intègre dans le projet « Classes qui dansent » de l'Inspection Académique de l'Ardèche. Les enfants participeront à des ateliers tout au long de l'année; ils assisteront à des spectacles de danse et réaliseront une courte représentation. L'aboutissement de ce travail sera présenté au théâtre de Privas devant les autres classes du département participant au projet.

Notre action se fait en partenariat avec d'autres classes du Plateau (les écoles de Devesset, de Saint-Jean-Roure et Saint-Joseph de Saint-Agrève) bénéficiant également des interventions de la chorégraphe. Sous son impulsion les classes se rencontreront au cours de l'année. Vous pourrez assister à leur spectacle à la fin de l'année scolaire dans les différents villages du Plateau Vivarais-Lignon.

Remercions la Mairie de Saint-Agrève, la Communauté de Communes du Haut-Vivarais et l'Inspection Académique de l'Ardèche pour leur engagement et faisons place à la danse...



Le magicien fait bouger la poupée de chiffon.



Le conducteur et sa voiture.



La danse de l'univers : l'oiseau vole.



La danse de l'univers : la terre en bas.

Théâtre au collège

Les activités théâtre ont repris au collège avec 32 élèves. Nous avons souhaité poser quelques questions à Mme Foray, le professeur responsable...

Depuis 4 ans, vous vous occupez de la troupe de théâtre du collège de Saint-Agrève, alors, dites-nous tout ! Comment choisissez-vous les pièces ?

Je lis une centaine de pièces environ pour sélectionner une quarantaine de textes. La sélection est rude, une fois que l'on a évité les textes trop compliqués, les trop ennuyeux, ceux qui ont des sujets scabreux ou à problèmes : religieux ou politiques.



Il paraît que, un peu partout, les élèves des ateliers théâtre réclament des pièces drôles ?

Oui, effectivement, ils ont tendance à confondre pièce de théâtre et sketches humoristiques. A nous de leur montrer que le théâtre n'est pas seulement là pour nous faire rire, mais aussi pour nous émouvoir, pour crier sa révolte ou son mal-être.

A l'âge des collégiens, un texte appris est retenu pratiquement pour la vie, ce serait dommage de se priver d'apprendre de beaux textes forts et puissants, qui certes peuvent être utiles au bac, mais aussi être des « guides de vie ».

Que se passe-t-il après cette première sélection ?

On lit ces textes en cours et chacun choisit ceux qui lui correspondent le mieux, qu'il s'approprie, qui lui « parlent » le plus.

Pourquoi ne présentez-vous pas une pièce complète ?

D'abord, les pièces pour une trentaine de personnages sont rares ! Ensuite, répéter la même pièce, toutes les semaines, toute l'année, est très lassant. Enfin, que ferait pendant toutes ces heures, l'élève qui aurait un petit rôle et se cantonnerait à répéter « Madame est servie » !

Avec plusieurs extraits de pièces, chaque comédien a son « heure de gloire », un rôle à défendre. Par ailleurs, cette grande diversité permet d'aborder de nombreux auteurs d'époques variées.

Privilégiez-vous certains auteurs ?

Non, le choix des auteurs va de l'Antiquité à nos jours. Cette année, l'accent est mis sur des auteurs contemporains.

Quel est le thème du prochain spectacle ?

Le thème choisi est « Rôles d'endroits » ! Les pièces se passeront dans des lieux insolites : quai de gare, musée, bord de route... Du travail en vue pour l'équipe des décors !

Quelle est votre plus grande difficulté ?

La difficulté majeure dans une troupe de collège est que les acteurs changent chaque année. Il n'y a de progression possible qu'au cours de l'année. On repart à zéro à chaque rentrée. On a l'impression de semer des graines en espérant transmettre au plus grand nombre le goût des mots et des idées. Et puis, cette année, il faut gérer une troupe énorme, presque 1/5^{ème} du collège !!

En direct des écoles

De la nature à l'arbre en kit à la maternelle de Saint-Joseph



En saison d'automne, la nature changeante et riche offre de nombreuses possibilités. Enseignante de la classe maternelle (très petite, petite et moyenne sections) et en complément des différentes activités exercées dans l'enceinte de l'école, j'ai décidé d'organiser une sortie en forêt. Le mardi 13 octobre, nos petits écoliers chaussaient bottes et anoraks. Le but était de réaliser un arbre d'automne avec les matériaux récoltés (feuilles, marrons...); chef d'œuvre à admirer à l'école! Les enfants ont pris plaisir à découvrir, par leurs échanges et connaissances respectives, l'évolution de la nature au fil des saisons.

Solène DUNY

Éducation au goût, au sport et au comportement citoyen

C'est sous un soleil quasi estival que élèves et enseignantes ont retrouvé le chemin de l'école.

A l'heure où nous écrivons nos articles, les enfants sont en pleine dégustation; en effet « la semaine du goût » bat son plein. Après avoir assisté à une intervention ludique sur le Fin Gras du Mézenc, ils ont pu manger, dévorer, des plats salés, sucrés à base de courges (et oui! nous préparons « la fête de la courge » aux couleurs saint-agrévoises) que maîtresses et mamans ont pris plaisir à mitonner pour tous ces petits!

Le cross du village est aussi à l'ordre du jour; échauffement, entraînement sont au programme sportif de ce début d'année.

Encore beaucoup de projets, de dynamisme à l'école St-Joseph où la nouvelle équipe enseignante a pris ses marques!

Ensemble (petits et grands, parents, personnel éducatif, OGEC et APEL), nous contribuons au respect des valeurs de notre école, à savoir: convivialité, solidarité et respect de l'autre.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Les CM de l'école Saint-Joseph découvrent les maladies génétiques

Ce lundi matin, 5 octobre, régnait une grande effervescence dans la classe des CM de l'école Saint-Joseph de Saint-Agrève.

En effet, comme 192 000 autres élèves, ils allaient, à leur niveau, lutter contre les leucodystrophies, maladies génétiques qui détruisent la myéline (la gaine des nerfs) du système central (cerveau et moelle épinière). Lorsque cette gaine est abîmée, le courant ne passe plus et les messages nerveux sont interrompus.



Pour cela, après avoir vu le DVD expliquant cette maladie ainsi que le travail effectué par les chercheurs, ils firent la dictée d'ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies parrainée par Zinedine Zidane), intitulée Le Dictionnaire, qui cette année a été écrite par l'écrivain Guillaume Musso. Vous pouvez la lire sur le blog de l'école: ecolestjoseph.blogspot.com.

Cet événement contribue à apporter aux élèves un autre regard sur le handicap et la maladie et ouvre la 15^{ème} campagne nationale « Mets tes baskets et bats la maladie » soutenue par le ministère de l'Éducation Nationale.

Félicitations à ces 22 élèves pour leur solidarité et générosité.

L'école lieu de vie

Pour l'année 2009/2010, 137 élèves sont inscrits à l'école élémentaire publique de Saint-Agrève. L'école doit faire acquérir à tous ses élèves les compétences de base utiles à tous les citoyens faisant partie d'une société organisée. Une société qui se veut solidaire et qui doit s'adapter à l'évolution du monde.

Je formulerais ici un vœu : que les élèves aiment l'école! La motivation et le plaisir à acquérir des connaissances sont des facteurs qui favorisent la réussite. La relation positive que les élèves entretiennent avec l'école joue un rôle dans leur capacité à réussir, les élèves qui éprouvent des difficultés identifient souvent l'école comme un lieu où ils vivent de mauvaises expériences. Il est possible de transformer graduellement la vision de l'école de ces derniers et de leur faire apprécier leur « métier » d'élève.

Les élèves en situation de réussite entretiennent une vision positive de

l'école. Pour cette année scolaire, plusieurs projets font de l'école un lieu de vie:

- . danse pour les élèves du cycle 2
- . école et cinéma pour les élèves du cycle 3
- . prix des Incorruptibles pour connaître le monde qui nous entoure (voir sur le sujet l'article de la bibliothèque)
- . voyages scolaires pour découvrir de belles choses.

L'école est un lieu de vie et de travail, même si ce n'est pas facile tous les jours. Merci à tous ceux qui l'aident pour que nos élèves en aient une vision positive.

Michel Joly

Directeur de l'Ecole Elementaire

Maison de la petite enfance

L'été a été formidable étant donné le temps magnifique et la qualité des activités proposées à nos « petits ». Comme toutes les années les plus grands ont pu participer,

à l'extérieur de Saint-Agrève, aux activités du Collectif Petite Enfance qui regroupe plusieurs crèches du plateau, tandis que les plus jeunes ont fait des activités sur place.



Avec l'aide de Cathy Gagnaire, au mois de juillet les enfants ont fait une fresque à l'entrée de la structure.

En direct des écoles

Une année à l'APE...



C'est la Potée de l'APE

Excusez le photographe, il était ébloui par tant de rires !



Le loto de l'APE



Conclusion : z'avez vu comme on rigole, à l'APE !

L'APE publique dans l'action

L'année scolaire 2009-2010, déjà bien entamée, l'APE a de nombreux remerciements à formuler .

Une mobilisation déterminée en septembre

Merci aux parents et aux élus qui se sont mobilisés pour l'école maternelle : à la rentrée de septembre, 90 enfants ont été acceptés dans les 3 classes de maternelle, et 7 ont été refusés faute de place. Après une mobilisation sans précédent des parents et des élus du plateau (pétition, courriers, occupation de l'école jour et nuit, défilé dans les rues), tous les inscrits ont pu intégrer l'école, et un 4^{ème} enseignant est nommé pour la rentrée de novembre, temporairement nous indique l'Inspection Académique. Nous serons vigilants pour qu'il ne nous soit pas retiré en cours d'année.

Merci aux enseignantes et aux aides maternelles qui nous ont supportés dans l'école pendant 10 jours. Avoir une école pleine de parents toute la journée n'est pas de tout repos, ni pour elles ni pour les enfants. Les cours en ont été perturbés mais nous avons eu gain de cause et ce 4^{ème} enseignant améliorera grandement les conditions d'accueil et de travail au sein de la maternelle.

Une soirée conviviale en novembre

Merci aux familles qui ont fait une nouvelle fois confiance à notre équipe de cuistots et se sont régalées lors de la soirée Potée du 28 novembre.

Merci aussi à la quinzaine de bénévoles sans lesquels rien ne serait possible : les courses, l'épluchage des légumes, la cuisson, la préparation de la salle, le service, l'animation puis la vaisselle... tous œuvrent dans la bonne humeur, sans compter ni leur temps ni leur énergie.

Un rendez-vous en 2010

Notre prochaine échéance est le loto qui aura lieu dimanche 14 mars 2010 à la Salle des Arts. Comme l'an dernier, nous solliciterons les parents pour confectionner les gâteaux et les crêpes du goûter et nous ferons appel à la générosité des commerçants pour trouver des lots ; comme l'an dernier, nous pousserons les murs pour trouver une place pour tout le monde !

Des objectifs et une mobilisation

Pourquoi faisons-nous tout cela ?

- 1/ pour que tous les enfants puissent aller à l'école choisie par leurs parents,
- 2/ pour que tous les élèves puissent bénéficier d'activités pédagogiques gratuites ou à tarif réduit pendant le temps scolaire : piscine, spectacles, voyages, intervenants dans les classes ; parce que ces activités permettent de travailler les apprentissages fondamentaux comme le français et les maths, le repérage dans le temps et l'espace, l'ouverture au monde.

Nous invitons tous les parents à nous rejoindre lors des réunions (annoncées par affichage en maternelle et à l'école élémentaire).



Joyeux Noël, bonnes vacances
et excellente année 2010 à tous !

Caroline Dufaud
Présidente de l'APE

Le Bureau de l'APE 2009/2010 :

Caroline Dufaud (présidente),
Nadège Vareille (secrétaire et vice-présidente Ecole Elémentaire),
Christophe Gauthier (secrétaire adjoint),
Isabelle Farre (trésorière et vice-présidente Ecole Maternelle),
Dalila Reboulet (trésorière adjointe),
Charles Montagne (vice-président Collège),
Marie Meggy et Frédérique Gessen.

Du sport

Une course cycliste sur les pentes du Chiniac

Le 4 juillet au soir s'est déroulée sur les pentes du Chiniac une manifestation sportive de bon niveau : 25 équipes de deux coureurs ont pris le départ d'une course ayant pour but de réaliser un maximum de tours de 2,5 km au cours des 2 heures de l'épreuve.

C'est la paire Saroul / Dallard qui s'impose en bouclant 21 tours. Les locaux du Team Cinna Vermorel / Courtial monteront sur la 3^{ème} place du podium en réalisant 20 tours.

Après l'effort, le réconfort : un barbecue et une buvette étaient proposés aux équipes et au public venu de toute la région pour encourager les sportifs. Rendez-vous pris le samedi 3 juillet 2010 pour la 2^{ème} édition.



VERMOREL Bertrand

Cross du Collège Louis Juvet



Vendredi 23 octobre, le cross du Collège Louis Juvet s'est déroulé au village. L'équipe du collège a proposé un cross réunissant les écoles primaires ainsi que les collégiens. C'est ainsi que les saint-agrévois ont pu assister à une manifestation sportive qui était à la fois festive et pédagogique, puisque petits et grands ont effectué différents parcours en fonction de leur niveau de classe.



Parents et grands-parents sont venus les encourager, ce fut un grand moment d'échange intergénérationnel. Corine Ober, Principale du Collège a remercié de leur implication les différents partenaires qui ont permis de mettre en place cette manifestation : la municipalité et les services techniques municipaux, les pompiers et la gendarmerie nationale.

Foot : une saison 2009/2010 encourageante

Finalement, ce ne sont pas 350 enfants qui sont venus s'épanouir sur le stade municipal les 13 et 14 juin mais 400. Quel plaisir pour l'équipe dirigeante de voir autant d'engouement de la part de nos petites têtes blondes! Les organisateurs remercient tous les parents bénévoles et associations (Equiblués et l'Amicale Boule) qui ont contribué au bon déroulement du week-end. De par ses manifestations, le club s'attache à dynamiser la vie locale.

Pour l'école de foot, la grosse déception est l'arrêt de l'équipe des moins de 13 ans. Le manque de motivation et l'ouverture d'autres horizons pour les ados auront eu raison du devenir de cette équipe.

Du côté des satisfactions, l'effectif en hausse (17 débutants, 17 poussins et 14 benjamins...) pour cette nouvelle saison réjouit les dirigeants toujours heureux de voir les enfants s'épanouir autour du ballon. Dans un souci de perfectionnement, des entraînements spécifiques « gardien » ont été mis en place dans les catégories poussins et benjamins. Les équipes seniors sont reparties avec de nouvelles ambitions pour cette saison. L'équipe fanion, étant descendue d'une division, devrait pouvoir jouer les premiers rôles. L'équipe réserve s'étant quant à elle maintenue in extremis semble elle aussi vouloir tirer son épingle du jeu. Une satisfaction étant de voir beaucoup de nouveaux jeunes étoffer l'effectif. Cette année, contrairement aux clubs voisins, la SASA 1 a pu disputer le



deuxième tour de la coupe de France. Malheureusement pour nos joueurs la différence de division a été fatale pour la poursuite de cette manifestation.

Bien qu'étant tous bénévoles, les dirigeants sont toujours soucieux d'apporter leur pierre à l'édifice. Ainsi, nous pouvons féliciter Maxime MUNIER pour l'obtention de son diplôme d'initiateur 1 qui lui permettra de guider les éducateurs du club.

Enfin nos valeureux vétérans, un peu plus en jambes que la saison dernière renouent avec le succès.

Nous avons tous pu constater des travaux (abattage d'arbres) autour du stade, sans doute synonymes d'implantation du nouveau complexe sportif, comme l'avait annoncé l'équipe municipale.

Du côté des animations de fin d'année 2009 et début 2010 : souhaitons que cette année, le traditionnel tournoi en salle au

profit du Téléthon réunisse des gains non négligeables pour la bonne cause. Pour 2010, le concours de belote, la sortie pour un match de ligue 1 et à plus long terme le tournoi des jeunes, feront partie des dates à prévoir sur nos tablettes.

Au seuil de cette nouvelle année, les membres du club souhaitent une bonne et heureuse année à leurs sponsors et aux habitants de la commune. Et espérons que le père Noël n'aura pas oublié nos jeunes sportifs.

Dossier

Les affaires sociales

Définition du "social" (1) : l'ensemble des questions relevant du droit social, des actions concernant l'amélioration de vie et de travail des membres de la société.

Vaste domaine! L'objectif de l'élue en charge du social est donc de répondre au mieux à ces questions en connaissant les mécanismes de protection et d'accompagnement des personnes qui se trouvent, passagèrement, ou plus du-

blement, en situation de fragilité. Pour mener à bien cette mission elle doit prendre appui sur des partenariats institutionnels, tant au niveau du département que de la commune.



Jeanine Besset, l'adjointe aux affaires sociales

Jeanine est retraitée de la fonction hospitalière publique; mariée, deux grands enfants et trois petits-enfants, elle a longtemps travaillé à l'hôpital d'Annonay où elle s'occupait des urgences, de la réanimation et du SMUR. Née à Saint-Agrève, elle est revenue au "bercaïl", dans le centre du village.

Sommaire

- 1 - L'organisation de l'action sociale
- 2 - Les attributions obligatoires du CCAS
- 3 - Les attributions du CCAS au titre de l'Aide Sociale facultative
- 4 - Conclusion

1 - L'organisation de l'action sociale

La collectivité chef de file de l'action sociale est le Conseil Général dont le « Schéma Général d'Action Sociale 2009-2013 » définit les grandes orientations de la politique sociale du département.

Saint-Agrève dépend de l'Unité Territoriale « Centre » de l'organisation sociale du département.



(1) définition du dictionnaire Larousse

L'unité territoriale d'Action Sociale Centre

L'Unité Territoriale « Centre », dont nous dépendons, comprend 7 centres médicaux-sociaux. Les travailleurs sociaux du Centre Médical de Pôle de Lamastre assurent leurs permanences au Centre Socioculturel de St-Agrève.

A l'échelon communal, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est le pôle de base

Il est l'instrument privilégié pour venir en aide aux personnes en difficulté. C'est un établissement public administratif, avec un conseil d'administration et un budget propre, succédant, en 1978, à l'ancien « Bureau d'Aide Sociale (BAS) ».

Le maire en est le président de droit. On distingue par ailleurs les attributions OBLIGATOIRES de celles qui sont facultatives



2 - Les attributions obligatoires du CCAS

- 1 - L'instruction des demandes d'aide sociale légales (les plus fréquentes étant les demandes d'aide à l'hébergement des personnes âgées)
- 2 - L'aide au remplissage des formulaires de tout type de demande à caractère social, et la transmission des dossiers à l'autorité à qui incombe l'instruction (Conseil Général)
- 3 - L'aide à l'instruction des demandes d'aide médicale de l'Etat, comme par exemple la C M U (Couverture Médicale Universelle); le dossier établi est transmis à la Caisse d'Assurance Maladie qui en assure l'instruction. Le CCAS est par ailleurs tenu d'apporter son concours aux intéressés dans leurs demandes d'affiliation aux différentes caisses de Sécurité Sociale.
- 4 - La lutte contre les exclusions. La loi du 29 Juillet 1998 fait de la lutte contre les exclusions « un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation ». Concrètement cela implique l'accompagnement personnalisé pour accomplir les démarches administratives ou sociales nécessaires à leur mise en œuvre dans les délais les plus rapides (en matière de logement, de protection de la santé, de protection de la famille....)

Le CCAS gère et entretient à cet effet un local (voir photo) comprenant 2 places d'hébergement d'urgence pour les sans domicile fixe. Ce local, situé sous la mairie, est composé d'une grande pièce avec 2 lits, un coin cuisine et une salle de bains. L'entretien du linge est assuré par un agent municipal, une bonne partie de l'alimentation par la banque alimentaire. Les usagers ont également la possibilité de prendre le repas du soir à l'Hôpital de Moze. 92 nuits ont été enregistrées cette année entre le 1^{er} janvier et le 15 octobre.

Le Secours Catholique répond aux besoins vestimentaires, linge et autres. A souligner que l'Entraide Protestante et le Secours Catholique sont régulièrement sollicités .



Le local réservé aux S.D.F. et plus ponctuellement aux personnes souhaitant prendre une douche

Le CCAS gère par ailleurs sept appartements conventionnés, réservés à des personnes soumises à des conditions de ressources ; quatre logements quartier de Rasclès (dont 2 ont été entièrement rénovés en janvier 2009) et 3 logements, montée de l'Eglise.



Logement de Rasclès

La gestion du R.S.A. : (Revenu de Solidarité Active). Le CCAS de St-Agrève s'est positionné en Mai 2009 pour participer à l'instruction des demandes. Un agent, Mme La Pietra, a été recruté, en coopération avec le Conseil Général, qui assure ses permanences au Centre Socioculturel. Elle accueille les publics pour les informer de leurs droits potentiels et réalise les tests d'éligibilité qu'elle transmet aux organismes payeurs (CAF ou MSA) chargés d'instruire les dossiers. Elle fournit au Conseil Général des données de suivi et de pilotage.

Rappel : Il existe 2 types de R.S.A.

1. **Le R.S.A. socle** pour les personnes sans ressources ou avec des ressources très faibles ; il correspond à l'ancien RMI ou API (allocation personne isolée)
2. **Le R.S.A. d'activité** pour les travailleurs percevant un revenu mensuel

Exemple de calcul de R.S.A. (source CAF) :

R.S.A. =	Montant forfaitaire (aujourd'hui 954,73€)	+	62 % des revenus d'activité de la famille	-	Ressources du foyer + forfait aide au logement + allocations familiales
-----------------	---	----------	---	----------	---

Par exemple pour un couple avec 2 enfants ayant 1000 Euros/mois de salaire pour deux, 123,92 € d'allocations familiales et 135,03 € de forfait d'aide au logement :

$$\text{R.S.A.} = 954,73 + 620 (62\% \times 1000) - 1258,95 (1000 + 123,92 + 135,03) = 315,78 \text{ Euros}$$

3 - Les attributions du CCAS au titre de l'Aide Sociale facultative

Dans la mise en place de ses actions et interventions au titre de l'aide sociale facultative le CCAS doit se conformer à trois principes fondamentaux :

- N'intervenir qu'au bénéfice des personnes résidant dans la commune
- N'intervenir que dans le cadre d'actions à caractère social
- Assurer l'égalité de traitement (personnes placées dans des situations objectivement identiques)

Trois différents types d'aides individuelles sont possibles :

- 1 - Les secours d'urgence: accordés de manière ponctuelle, après accord du Président
- 2 - Les prêts ou avances remboursables : accordés après examen du dossier en Conseil d'Administration, une délibération doit en fixer les modalités. Celles-ci sont inscrites dans une convention conclue entre le CCAS et le bénéficiaire du prêt.
- 3 - Autres formes d'aides :
 - petites sommes attribuées pour des déplacements en bus (SDF)
 - règlement direct de créancier : frais de cantine
 - aides en nature, utilisées essentiellement pour l'alimentation sous forme de bons d'achats.

Les procédures d'accès aux aides individuelles et secours.

Les justificatifs à apporter : après une première rencontre avec l'adjointe, le demandeur doit prendre rendez-vous avec un travailleur social du département (au centre socioculturel) qui étudie la demande, vérifie son éligibilité aux dispositifs légaux, puis renvoie vers le CCAS.

Généralement une fiche de situation est dressée ainsi que les justificatifs attestant de la situation du demandeur. Le "reste à vivre" est ainsi calculé.

Les aides d'urgence sont données après un premier entretien, et toujours après avis du Président du CCAS, conformément à la délibération du Conseil lui donnant délégation.

Les obligations administratives du CCAS

Il constitue et tient à jour un registre : les comptes-rendus des réunions des Conseils d'Administration y sont consignés. Les informations nominatives sont protégées par le secret professionnel.

1 - L 'A.P.A. (Aide Personnalisée d'Autonomie) : est affectée à la couverture des dépenses de toute nature formulées dans le plan d'aide (proposition de services, d'équipements et de prestations).

Tout en restant maître d'ouvrage du dispositif A.P.A. le président du Conseil Général peut s'assurer du concours des CCAS. pour en assurer la mise en œuvre.

2 - Le F.U.L. (Fond Unique pour le Logement) : est un dispositif d'aide financière et d'accompagnement pour les publics rencontrant des difficultés dans le règlement des frais liés à un accès dans un logement décent ou un maintien dans leur logement, par une participation au règlement de dettes de loyer, d'eau ou d'énergie. Le F.U.L. s'inscrit dans une dynamique de prévention et d'insertion. Il finance des mesures d'Accompagnement Social Liées au Logement (ASLL). L'ASLL est une mesure volontaire qui repose sur l'engagement réciproque entre accompagnant (travailleur social) et accompagné.

Ce dispositif est généralisé sur tout le département de l'Ardèche. Un entretien avec un travailleur social et une étude de la demande par une commission permet d'apporter une réponse adaptée à une situation particulière.

Cette commission dans laquelle sont représentés tous les partenaires financeurs de ce dispositif (CAF - Conseil Général - bailleurs publics les plus importants ainsi que 2 élus de l'UT Centre) se réunit une fois par mois à Guilherand-Granges. Le CCAS de Saint-Agrève participe financièrement au F.U.L. (0,20 centimes par habitant). Il est représenté à l'ITH (Instance Territoriale de l'Habitat)

4 - Conclusion

Les problèmes auxquels doivent répondre les élu(e)s chargé(e)s des affaires sociales comportent de multiples aspects, spécialisés, qu'ils ne peuvent maîtriser seuls.

D'où l'importance de travailler en partenariat avec les organismes sociaux, les associations, les personnes ressources et les bénévoles qui sont disposés à collaborer.

Pour développer l'action sociale des communes, il faut sans

doute s'ouvrir encore plus, poursuivre le déclouisonnement ; l'avenir passe par l'intercommunalité, qui pourrait concilier un projet politique viable, et une relation de proximité avec les habitants. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C I A S) représente une voie d'avenir pour nos communes, susceptible d'apporter les meilleures réponses à leurs problèmes sociaux.

Jeanine Besset
Adjointe aux affaires sociales

Vie et nature

Pauvre sapin...

À l'heure où les catastrophes écologiques menacent la planète, il est un phénomène pour le moins surprenant que nous pouvons observer ces derniers temps dans nos forêts : il s'agit du dépérissement de certains arbres survenant rapidement et contaminant les autres à tel point que nous pouvons voir des forêts entières détruites en quelques années !

Le phénomène est surtout visible dans les plantations de sapins de Vancouver (*Abies Grandis*), espèce importée d'Amérique et implantée dans nos régions après-guerre ; bien que de plus en plus de pins syl-

vestres soient aussi contaminés. Est-ce consécutif aux tempêtes successives, aux insectes xylophages (capricornes, scolytes,...), au réchauffement climatique, aux pluies acides ou, simplement, à l'âge de ces arbres ?

En tout cas il est vivement conseillé d'abattre les arbres malades et de les brûler afin d'éviter la propagation aux espèces voisines.

Didier Chantre
Conseiller Municipal

Tourisme Saison 2009 Saison 2009 Saison 2009 Saison

À l'aune d'une tendance départementale visible, la saison touristique estivale 2009, se solde pour notre OT du Pays de Saint-Agrève, par un bilan positif.

À l'égal du temps et de la météorologie de cette saison d'été, la fréquentation estivale est à placer résolument sous le signe de l'embellie et de la réussite malgré - il faut le souligner - une conjoncture économique défavorable.

Le bilan est au diapason des chiffres généraux émanant notamment de la Note de conjoncture n°3 de l'Observatoire Départemental de l'Économie Touristique, rapportant les tendances globales à l'échelle départementale.

A noter également les Journées Européennes du Patrimoine, dont l'Association pour la promotion du Patrimoine Vivarais-Lignon est l'organisatrice, en collaboration avec le Syndicat Mixte Vivarais-Lignon qui ont connu un vif succès.

La dimension positive de ce tableau d'ensemble pour le moins satisfaisant résulte d'un effort commun, plaçant en convergence les activités menées par nos Offices de Tourisme respectifs : OT du Pays de Saint-Agrève, du Haut-Lignon et de Désaignes. A ce sujet, nous souhaitons remercier et rendre un hommage tout particulier à Messieurs Bernard Cheynel (Président de l'OT du Haut-Lignon) et d'Angelo (Président de l'OT de Désaignes) ; et à travers eux, distinguer tout le personnel et membres de ces OT, pour le travail réalisé.

Ces résultats encourageants nous incitent à redoubler d'efforts afin que

les projets en chantier - dont le parachèvement est un objectif essentiel pour inscrire dans la durée, une activité touristique locale satisfaisante - puissent suivre leurs cours et déboucher sur des réalisations concrètes. Nous pensons notamment à la teneur du Cahier des charges pour la réalisation d'une étude pour le Lac de Devesset. Document réunissant les conditions techniques et humaines pour mener à bien l'aménagement d'un pôle structurant essentiel, en matière d'activité touristique intéressant notre territoire, qu'est le site du Lac de Devesset.

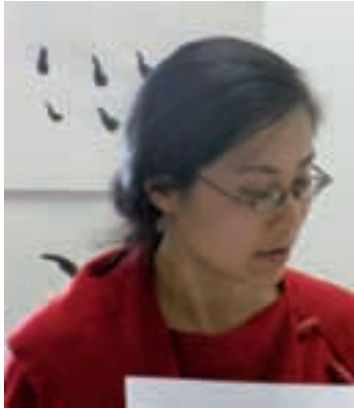
Pour terminer, nous souhaiterions rendre un hommage appuyé aux hôtes de notre OT, aux membres de notre Conseil d'Administration, à tous les bénévoles, pour le travail réalisé. Un hommage particulier enfin, que nous adressons à notre Vice-Présidente Martine Couédel. Laquelle a été la cheville ouvrière des actions et initiatives dont notre OT a été le protagoniste durant ces derniers mois.

Pour terminer, nous voudrions préciser que notre OT réunit les conditions d'une collaboration effective avec les différents échelons de décision intéressés par l'action touristique locale à savoir la CCHV et la municipalité de Saint-Agrève. A tous, nous adressons nos sincères remerciements.

J.-M. del Percio Vergnaud,
Président de l'OT du Pays de Saint-Agrève.

Vie culturelle

Du nouveau à la bibliothèque : la calligraphie chinoise



Polly Law

Durant l'automne s'est déroulé un atelier de calligraphie chinoise, animé par Polly Law, une jeune artiste originaire de Hong-Kong, installée en France depuis l'an 2000. D'abord spécialisée dans le stylisme, elle s'est orientée vers les arts plastiques et la calligraphie. Son travail est reconnu en France, mais aussi en Italie. Elle a participé à de nombreux défilés, expositions, festivals...

L'atelier qu'elle a proposé à la bibliothèque est un véritable voyage : nouvel alphabet, bien sûr, mais aussi nouveaux outils, nouveaux matériaux, et nouvelle philosophie de l'écriture. Des moments un peu magiques, accompagnés avec grâce par la douceur de Polly.



Des outils et des signes venus d'ailleurs

Des livres pour accompagner la naissance

Au printemps dernier, le Centre Périnatal de Proximité de Saint-Agrève a proposé à la bibliothèque une collaboration, afin de mettre à disposition de ses patientes des livres pour accompagner leurs premiers pas dans leur vie de parents.

C'est ainsi que la bibliothèque a enrichi considérablement son fonds de documents sur le sujet et propose désormais une bibliographie très complète, mise à disposition gracieusement des lecteurs et lectrices ; soit environ 80 titres de livres sur la grossesse, la naissance, les premiers moments de bébé. On y trouve des livres qui accompagnent le quotidien par de sages conseils, comme « Ces neuf mois-là » de Myriam Szejer, mais aussi des propositions innovantes en matière de maternité, comme

« Trouver sa position d'accouchement » de Bernadette de Gasquet, sans compter les grands noms de la pédiatrie et de la psychologie de l'enfant, tels Françoise Dolto ou Aldo Naouri.

Aux côtés de ces 80 livres plutôt « pratiques », on trouve une sélection de quelques romans et albums qui abordent la question de la naissance, et notamment des albums pour les enfants : il faut dire que la fiction est un bon moyen pour aborder avec eux la question de leurs origines, ou les angoisses liées à la naissance prévue d'un petit frère ou d'une petite sœur.

Tous ces livres sont à votre disposition à la bibliothèque ou au Centre Périnatal de Proximité.



Quelques mots sur « Lait noir » d'Elif Shafak (Phébus), livre sorti dans l'automne et dont la presse s'est fait écho :

Comment être mère en étant écrivain ? Voilà la douloureuse question qui taraude Elif Shafak à l'approche de la trentaine. L'accompagnant dans ses doutes, son « chœur de femmes » intérieur et toutes ses voix discordantes (Miss Ego Ambition, Maman Gâteau, Dame Derviche...) ne l'aident pas franchement à prendre une décision ! Et quand l'écrivain se fait mère, c'est pour tomber dans une grave dépression post-natale. Elif Shafak ne cache rien de ses états d'âme, et puise dans la grande histoire des femmes écrivains pour trouver des débuts de réponses. Un récit très intime, à la fois grave et drôle, qui résonne aux oreilles de toutes les mères, et de toutes les femmes.

Participez à notre concours de mail art !

La bibliothèque fête ce mois-ci ses 15 ans. Vous êtes nombreux à avoir franchi la porte de ce lieu, situé au cœur du village, pour un instant ou pour quelques heures, pour un livre, une exposition, une musique, pour une information pratique ou pour partager une histoire ou un poème... Nous vous invitons à nous faire partager vos impressions sur vos diverses façons de « vivre » la bibliothèque, en participant à un concours d'art postal. Les travaux seront exposés à la bibliothèque pendant l'été 2010. Renseignez-vous, pour les détails pratiques, auprès de Fabienne.

“Tous Incorruptibles !” à la bibliothèque



Pour l'année scolaire 2009-2010, la bibliothèque municipale et le Pays-Lecture (Syndicat Mixte Vivarais-Lignon) proposent aux écoles de Saint-Agrève de participer au Prix des Incorruptibles. Créé il y a 21 ans, ce prix est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs. Il a pour ambition de (re) donner le goût de la lecture aux enfants, en leur proposant, dans toute la France, de lire des ouvrages sélectionnés selon leur niveau d'âge, et de voter, en mai, pour leur livre préféré.

A Saint-Agrève 18 classes participent au Prix des Incorruptibles. Au collège, comme l'année précédente, les huit classes ont à lire une sélection qui mêle habilement les problèmes de société (comme dans « La petite mariée » de Janine Bruneau) aux récits plus fantastiques (tel que « La quête des Livres-Monde » de Carina Rozenfeld). Les collégiens sont accompagnés dans leurs lectures par leurs professeurs et leur documentaliste.

A chaque classe primaire et maternelle participante, la bibliothèque a fourni un lot des livres à lire par niveau. A l'école, les enseignants sont

chargés de veiller à la bonne circulation des livres entre les élèves, de façon à ce que chacun ait lu les cinq ou six livres de la sélection avant le vote, en mai prochain.

Quand ils viennent à la bibliothèque, Fabienne propose aux enfants et à leur enseignant des activités autour des livres de la sélection. Ici, c'est une invitation à découvrir comment résonne, sur notre territoire, la problématique des « enfants cachés » pendant la seconde guerre mondiale, comme dans « Des étoiles dans le cœur » d'Agnès de Lestrade. Là, c'est une proposition d'atelier d'arts plastiques pour imaginer les nouvelles aventures de Kanchil, le petit cerf-souris héros de « La feuille de bananier magique » de Nathan Kumar Scott, ou encore pour créer un petit renne à son image, comme dans « Tous pareils ! » d'Edouard Manceau. Et toujours, pour accompagner les lectures, des « plays-lists » sont données aux enfants, avec d'autres pistes de livres, de films, de musiques à découvrir dans la veine du livre qu'ils viennent de lire.



Par ailleurs le Pays-Lecture propose à chaque classe participante du Plateau une animation avec un intervenant extérieur. Ainsi, en novembre, les élèves de CM2 et de 6^{ème} de Saint-Agrève ont pu assister à un spectacle de Praline Gay-Para, très grande conteuse et auteur de « Sous la peau d'un homme », qui figure dans leur sélection.

En mai viendra le temps du vote, comme pour tous les enfants de France participant au Prix des Incorruptibles. Le vote est individuel, et c'est l'occasion pour chaque enfant d'affûter son sens critique et de « faire valoir son point de vue en toute autonomie », comme le dit la charte des Incorruptibles.

Un beau projet autour de la lecture pour la plupart des enfants de Saint-Agrève. Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Prix : www.lesincos.com.

Le Festival des Arts 2009

Une interprétation époustouflante des Quatre Saisons de Vivaldi par Nemanja Radulovic et son ensemble Double Sens, une sonate pour violoncelle et piano de Debussy tout en finesse et émotion, par Melvyn Tan et Patrick Demenga : la première et la dernière soirées du Festival de la Grange de Clavière ont ravi les spectateurs qui remplissaient la salle. Une fois de plus des musiciens incomparables sont venus jusqu'à nous et nous ont donné à entendre des œuvres magnifiques.



Les quatre autres soirées ont aussi suscité l'enthousiasme du public. Le ténor Sébastien Guèze, originaire de Vernoux, qui se produit régulièrement dans tous les grands festivals lyriques, nous a enchanté avec un répertoire varié et une mise en scène originale. Le flûtiste qui l'accompagnait, Jean Ferrandi, a tout autant suscité l'admiration du public. Le Festival a aussi

accueilli une chorale londonienne, Voice Chamber Choir, dans un répertoire français et anglais, pour un voyage à travers 500 ans de chant choral, d'une maîtrise parfaite.

La soirée du 23 juillet restera sans aucun doute dans les mémoires de nombreuses familles saint-agrévoises. En effet, les élèves de l'école départementale de Musique, sous la direction de Mme Péatier, ont présenté le fruit d'un stage de plusieurs jours avec Pascal Caumont. Leurs chants en français mais aussi en basque et en langue d'oc, l'accompagnement musical : tout était de grande qualité. Pascal Caumont était de retour le soir même pour diriger Vox Bigerri, et leurs chants polyphoniques du Sud-Ouest et d'Europe du Sud. C'est la première fois que la Grange résonnait de chants polyphoniques. La qualité s'alliait à la générosité et à une heure avancée de la nuit, ils retentissaient encore sous les étoiles...

Le 25 juillet, Jean-Paul Fontaine est revenu dans sa région... Cette fois avec son orchestre et les plus grands standards du jazz. Il a retrouvé beaucoup d'amis qui étaient venus l'entendre et le rencontrer. C'est dire que la Grange était animée ce soir-là !

Le pique-nique en musique du 13 juillet a été d'autant plus apprécié qu'il faisait beau, et nous avons failli manquer de tables.

L'exposition des peintures de l'artiste lyonnaise Carole Fromenty-Vuagnat n'a laissé aucun visiteur indifférent par le fourmillement de détails, la minutie du travail, la recherche des couleurs.

Cette année encore, le public est venu de loin pour ce qui est devenu un rendez-vous attendu de l'été. Certains ont découvert notre si beau plateau à l'occasion d'un concert.

Vie culturelle

Le Centre socioculturel : L'inter-générationnel, au cœur du projet

Avec l'hiver qui est déjà bien présent, le centre multiplie les actions pour éviter un isolement plus important d'une partie de la population: découvertes culturelles, après-midi récréatifs, activités nouvelles et accessibles ...



• L'école buissonnière de Saint-Agrève



La saison estivale a été marquée cette année par une nouvelle manifestation : l'école buissonnière... mais que cache ce joli nom ? Il s'agit du Cycle d'Université Populaire de Saint-Agrève (CUPS) qui propose des conférences-diaporama pour un public curieux, accessibles à tous, et dispensées par une personne experte dans son domaine. C'était donc l'occasion de faire des découvertes scientifiques, historiques, de redécouvrir l'environnement ardéchois, de se plonger dans les préoccupations écologiques actuelles... ou de regarder un western, le tout de façon tout à fait détendue ! Nous avons ainsi pu découvrir les nanotechnologies, la théorie de l'évolution des espèces, l'art contemporain, les femmes en Gaule romaine, un western « La prisonnière du désert » de John Ford, l'art de faire rimer habitable et durable, l'Ardèche méridionale, la guerre d'Espagne et le réacteur de fission nucléaire fossile d'Oklo.

Les conférences ont connu un grand succès, avec une moyenne de 60 personnes par soirée, des conférenciers de très haut niveau qui ont su rendre accessible leurs propos, même les plus ardues. Fort de cette

réussite la commission culture du centre socioculturel qui « pilote » cette école buissonnière a décidé de renouveler l'opération et prépare un nouveau programme dans la même lignée, marqué par la diversité des thématiques et la qualité des interventions.

• Le centre de loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants de 4 à 12 ans, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Une nouveauté : les enfants amèneront désormais leur pique-nique ou un plat à réchauffer (un frigo est prévu pour conserver les aliments). Cette nouvelle organisation a pour principale conséquence de baisser sensiblement le prix à la journée pour les familles. Les programmes des activités et des sorties sont établis à l'avance : toujours plus de jeux, une sortie à la piscine une fois par mois, des activités artistiques, des chasses au trésor, de la cuisine... et des thèmes toujours adaptés à la saison ou à un événement. Les inscriptions se font auprès du secrétariat du centre socioculturel ; prévoyez d'amener votre quotient familial (feuille CAF ou d'imposition) et le carnet de santé des enfants.



• Des activités pour les Seniors

Pour les seniors nous proposons "jeux d'esprit, jeux de mémoire". Il s'agit de stimuler la mémoire de manière ludique autour de petits jeux, de lectures de récits de voyages... et toujours de manière conviviale, autour d'un café et parfois même de crêpes ou de gâteaux ! Christiane Brottes anime cet atelier, tous les lundis de 14h à 16h au centre socioculturel ; vous pouvez venir participer, cet atelier est ouvert à tous !

"Et si nous passions l'après-midi ensemble" est une autre activité, dédiée aux personnes seules et relativement isolées géographiquement ou socialement. Le projet est piloté par la mairie de Saint-Agrève avec la collaboration de la MSA de l'Ardèche et de l'ADMR de Saint-Agrève. Six à

sept personnes se retrouvent une fois par mois chez l'une ou chez l'autre pour partager un moment ensemble, discuter, rire, goûter... Ces moments sont très importants pour le maintien à domicile de ces personnes. Ces après-midi sont animés par Florence Bruas, animatrice au centre socioculturel, Evelyne Vallat, lectrice bénévole et une aide à domicile pour les transports et la bonne organisation de l'après-midi.

Le centre socioculturel a souhaité se positionner sur ces activités réservées aux personnes plus âgées car il s'agit d'une réelle demande sur notre territoire et nous devons être à l'écoute pour le bien-être de nos anciens.

• Les Rencontres Nord-Sud : La Mongolie

Cette année, dans le cadre des Rencontres Nord-Sud, le centre socioculturel de Saint-Agrève propose de partir à la découverte de la République de Mongolie, ses habitants, sa culture, sa société, son histoire, ses traditions etc... La situation sociale actuelle en République de Mongolie, pays d'Asie Centrale de 1,5 million de km², n'est pas des plus faciles. Les anciens nomades sont devenus sédentaires, ils ont connu un exode massif à destina-

contres Nord-Sud, il s'agit donc de permettre de découvrir la culture traditionnelle des nomades mais de faire prendre conscience également au public des difficultés que traverse ce pays.

Ainsi, à travers l'organisation de cet événement, le centre socioculturel met en action les objectifs de son projet social guidé par trois grandes valeurs : la solidarité, la démocratie et la dignité humaine.



tion des quartiers périphériques d'Oulan-Bator et de nombreux problèmes en découlent : chômage et pauvreté, maladie, perte de repères à cause du changement de mode de vie, alcoolisme, violence... A travers ces Ren-

contres Nord-Sud, il s'agit donc de permettre de découvrir la culture traditionnelle des nomades mais de faire prendre conscience également au public des difficultés que traverse ce pays. Ainsi, à travers l'organisation de cet événement, le centre socioculturel met en action les objectifs de son projet social guidé par trois grandes valeurs : la solidarité, la démocratie et la dignité humaine. Durant trois semaines la découverte se fera aux travers de nombreuses manifestations : des expositions de photographies, calligraphie, d'artisanat mongol, des "café-rencontres" pour découvrir et débattre, des lectures à voix-haute proposées par l'association Vivalire et la bibliothèque municipale de Saint-Agrève, des ateliers d'initiation à la fabrication du feutre, un documentaire sur la vie dans les steppes, des contes pour les grands et les petits et un grand dîner-spectacle, tant attendu en ce mois de janvier.

Ce projet est organisé en étroite collaboration avec des habitants du plateau, des associations et des artistes mongols ou qui connaissent très bien ce pays. Les Rencontres permettent de créer des temps d'échange, de faire découvrir une autre culture, et de s'ouvrir aux autres à une période relativement « creuse » sur notre plateau. Le programme détaillé des Rencontres Nord-Sud sera disponible avant les vacances de Noël.

• Activités nouvelles du centre

De nouvelles activités sont proposées au centre socioculturel depuis septembre : « bien être dans le mouvement », « la marche active », « l'aéro-boxe », les buissonnières « découvrir en marchant » et la « danse contact improvisation ». N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. Des activités

ouvertes à tout type de public, qui favorisent la rencontre et l'échange entre les générations, avec une grille de tarifs accessibles à tous car établie selon le coefficient familial.

SAINT-AGRÈVE ENGAGEAIT UN AMBITIEUX PROGRAMME SCOLAIRE AVEC UNE BELLE FOI EN L'AVENIR..... (suite du précédent numéro)

Dans le précédent numéro des Échos du Chiniac, on a vu que dans un contexte favorable et incitateur, le conseil municipal a entrepris, il y a un siècle, un intense effort en faveur de l'instruction publique et programmé l'établissement d'un véritable réseau scolaire, qui a commencé par l'acquisition des terrains.

UN GROUPE SCOLAIRE... ET PRÈS DE 1000 ÉLÈVES EN PRIMAIRE !

Assurément la quantité d'élèves à accueillir justifie pour St-Agrève l'édification d'un bâtiment conséquent. Cette École Primaire de filles et garçons se prépare à recevoir 396 élèves, auxquels il faut ajouter 115 enfants pour l'école maternelle. La construction d'une école de filles et de garçons au Pont se justifie par un effectif évalué à 84. Quant aux Chalayes, le nombre plus flou est tout de même estimé lui aussi à environ 80 élèves... Si l'on considère que d'autres maisons d'école existent à la périphérie, ce sont près de 1000 enfants scolarisables qu'il faut totaliser sur la commune. Cette richesse humaine doit évidemment être opposée aux ressources économiques essentiellement agricoles sur des superficies réduites et des sols de qualité médiocre. L'exode rural et le vieillissement de la population, à venir, s'y trouvent déjà inscrits !

DEUX « ÉCOLES SPÉCIALES » AUX CHALAYES

Aux Chalayes où une maison d'École mixte comprend déjà une classe de filles et une de garçons, il s'agit de faire évoluer la struc-



L'écoles des Chalayes
Photo B. ARSAC

ture. Au cours de la session du samedi 27 mai 1905- notons un léger décalage dans le temps par rapport au projet global initial- le conseil municipal a opté pour « le développement de deux écoles spéciales »

(...) car « au centre d'une population très dense »(...) qui reçoit « malgré sa mauvaise installation quarante élèves de chaque sexe, ce qui impose une charge excessive surtout en hiver, à l'époque de pleine fréquentation » Il y a à relever ici le constat d'une assiduité

s'ajoutera t-il une intervention départementale ? De toute façon la charge restera importante et durable pour la commune.



Le collège en construction coll. H. BARIOL

quelque peu irrégulière, encore déterminée par le rythme des travaux saisonniers des champs : une main d'oeuvre importante est particulièrement nécessaire du printemps à l'automne et celle des enfants, utile aux petites tâches...(4) La date des vacances d'été est d'ailleurs relativement fluctuante encore, suivant les propositions locales... Enfin signalons que 80 ans plus tard, des cas isolés d'absences scolaires relevaient encore de cette cause !

La perception de l'obligation scolaire saluée comme une ouverture sociale par la suite, a tout d'abord été une contrainte dans les milieux populaires....Heureux (?) temps mais lourdes charges !!

DES DEVIS QU'IL FAUDRA FINANCER

Les devis proportionnels aux chantiers montent sans surprise que le projet du chef-lieu de canton mobilise l'essentiel des fonds : pour le GROUPE SCOLAIRE et le PONT, 173 390 francs contre 28 000 francs pour les CHALAYES où un agrandissement constitue l'évolution majeure.

Le financement éclaté sur 30 annuités bénéficiera de « subventions d'Etat à hauteur de 41% » selon le procès verbal. Peut-être

L'ÉCOLE MATERNELLE : UNE RÉALISATION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

Tant qu'à développer la scolarisation, autant agir à tous ses niveaux ; le Conseil Municipal décide de créer dans le même élan une École maternelle «à deux classes ». Cette création qui demeure encore assez peu fréquente en 1905, notamment en zone rurale, mérite que soit souligné le volontarisme st-agrévois à appliquer dans son intégrité le programme de l'Éducation Nationale.

L'exposé du procès verbal livre au passage quelques données sur St-Agrève ; pour ou-



Le collège vu d'avion coll. H. BARIOL

vrir une école maternelle certaines conditions requises doivent exister, il faut : « 2000 âmes (sic) et au moins 1200 âmes (sic)

agglomérées » or St-Agrève comporte « au dernier recensement 3261 âmes et la population agglomérée (dans un rayon de 2500 mètres à partir du centre) s'élève à 1380 habitants » .

Les élus évaluent un effectif à la mesure, soit « 115 pour les enfants de 2 à 5 ans » chiffre qui, rapporté aux 3261 habitants de la commune met l'accent sur la grande taille des familles.

L'étonnant n'est sans doute pas là : il y a un réel émerveillement à la lecture des justificatifs pédagogiques enrichis de considérations sociales, à l'ouverture d'un accueil maternel public. In extenso, il s'agit :

« à la fois de seconder les mères de famille ou de préparer les plus grands élèves à recevoir l'éducation primaire élémentaire ; l'utilité est toute indiquée aujourd'hui surtout que la plupart des habitants du chef-lieu sont occupés par le souci des affaires autant que par le travail (5) des champs... »

Apparaît ici cet idéal du service public : répandre un ciment social propre aux valeurs fondamentales de cet esprit républicain bénéficiaire à l'intérêt général.

UN MONTAGE FINANCIER SUR TRENTE ANS !

Décider d'un programme ambitieux d'investissement c'est évidemment en avoir évalué le coût. Après le délicat achat des terrains, s'ajoute un montage financier n'autorisant que des ajustements à la marge liés aux imprévus ou aux fluctuations monétaires. La nécessité de recourir à l'emprunt avec



Le collège vu du sud coll. H. BARIOL

penses d'investissement viendront s'ajouter, pérennes, celles de fonctionnement... Il en est toujours ainsi, qu'il s'agisse d'un groupe scolaire, d'une salle des Arts et des Cultures ou... d'un complexe sportif...

La session du samedi 27 mai 1905 à « 1 heure du soir » décide « d'inscrire au nombre des dépenses obligatoires, les dépenses qui incombent pour cet établissement d'une école maternelle » (...) et cela « pendant une période égale à celle pour laquelle portent les annuités, soit trente ans » (6)

La décision complète celle déjà prise au cours de la session du samedi 07 décembre 1904 à « 1 heure du soir » relative au GROUPE SCOLAIRE :

« le conseil approuve (...) et vote pour exécution une imposition de 58 centimes 83 au

St-Agrève. A St-Agrève, où les élus ont su pour leur part, s'investir et engager les actions de réalisation.

Cette véritable révolution de l'instruction gratuite puis obligatoire abolit les privilèges de l'acquisition du savoir élémentaire : désormais, il ne doit plus rester d'intelligences potentielles en friche ni d'hommes-outils réduits à un seul savoir atavique et empirique. En outre, elle a contribué à libérer les énergies à la différence des sociétés décadentes qui les découragent faute de combattre les discriminations sociales initiales.

L'époque médiévale avait vu la France se hérissier d'un « blanc manteau d'églises », la période encadrant 1900 voit la France se couvrir d'un maillage d'écoles publiques unificatrices de la Nation, marquant le paysage et ancrant aux côtés des Hôtels de Ville, de nouveaux centres de gravité où chacun - riche et pauvre - passera. La première époque symbolise le triomphe de la foi avec l'âge d'or des cathédrales, « prières orgueilleuses à l'assaut du ciel », la seconde symbolise la marche vers la Démocratie, utopie à l'attaque d'inégalités récurrentes.

Ces grandes lois de 1881-82, d'un haut idéal, portent ce souffle qui soude une nation et élève les consciences, à l'instar de celui des droits de l'homme et du citoyen, du droit d'indépendance des peuples, ou encore de l'abolition de la peine de mort....

Le conseil municipal de 1903 a donc réussi à inscrire St-Agrève dans cette page d'Histoire.

A. Serge Girard



Vue générale du collège coll. P. FERRIER

conseillers professionnels est encore souvent nécessaire car l'habitude des projections en 1903/1905 reste un exercice assez peu familier surtout s'il porte sur une longue période. Les budgets municipaux - calqués étroitement sur les précédents en général - empruntent modiquement. Avec ce programme scolaire ambitieux, il faut passer à l'emprunt à long terme... sans omettre qu'aux dé-

principal des quatre contributions pendant trente ans »

Lors de l'apuration des comptes du premier lot de travaux - ils sont parmi les plus conséquents - cette imposition sera ramenée à 51 cts 68 ...en 1909.

C'est à la République que revient le mérite d'avoir piloté l'effort d'instruction publique et de l'avoir accompagné jusqu'aux collectivités territoriales rurales telle

4/ la scolarité obligatoire a parfois suscité incompréhension et réticence

5/ le péri-scolaire complète ce rôle aujourd'hui, à charge de la municipalité

6/ ont-elles été honorées pendant la guerre 14-18 et ensuite ?

Mémoire

Laissez-vous conter les fontaines de Saint-Agrève

Quoi qu'on en ait dit, le jaillissement des sources a, depuis bien longtemps, frappé l'imagination des hommes. Dans des temps très anciens, ils les ont regardé ces sources. Elles étaient en quelque sorte comme « l'œil de la terre » qui, perpétuellement, pleure une eau claire, fraîche et sans cesse renouvelée. Une eau porteuse de vie. Ils y venaient boire, faire leurs ablutions ... Ils ne pouvaient qu'aimer, vénérer, remercier cette grâce de la terre.

Au temps des Gaulois, quand le peuple était persuadé que les eaux pouvaient avoir une réelle influence sur les éléments et la destinée des hommes et des bêtes, les druides placèrent les sources et les fontaines sous la protection des divinités et, par leurs incantations, rendirent leurs eaux capables de guérir ou de féconder. Ainsi chargées de symboles et de vertus thérapeutiques, sources et fontaines devinrent des lieux sacrés dont le culte était tout aussi populaire que celui des arbres et des pierres.

Pour tenter de faire oublier ces origines païennes, les premiers évangelisateurs comblèrent les sources et détruisirent les petits monuments élevés au dessus. Puis l'église christianisa le culte des fontaines en remplaçant les dieux par des saints, souvent assortis d'une légende et en faisant édifier à leur voisinage des églises ou des chapelles.

A Saint-Agrève il existe trois fontaines. Deux sont dédiées à un saint ou une sainte, la troisième au diable. A tout seigneur tout honneur c'est par la fontaine dédiée au saint local qu'il convient de débiter notre promenade.

La fontaine de Saint-Agrève.

La fontaine de Saint-Agrève est située au pied du mont Chiniac, sur le versant nord à la naissance d'un petit vallon plein de calme et de fraîcheur. La légende rapporte que l'évêque Agrève, revenant d'un voyage à Rome avec son compagnon Ursin, se serait arrêté à Chinacum, ancien nom du village, afin de se reposer et qu'il aurait trouvé là une petite population qui se



livrait encore à l'adoration du soleil, de la terre et des sources. Saisi d'indignation, il harangua la foule, lui reprochant ces rites sacrilèges. L'attroupement provoqué attira l'attention de la « Dame » du lieu qui, irritée par les remontrances de l'évêque, le fit jeter en prison avec son compagnon. Trois jours plus tard, les deux hommes, sortis de leur cachot, furent conduits au sommet de la colline et décapités. Selon la tradition orale, Agrève aurait dit avant de mourir :

*“là où ma tête roulera
une fontaine jaillira
qui jamais ne tarira”*

puis sa tête roula jusqu'au bas du mont et à l'endroit où elle s'arrêta jaillit une source dont l'eau aurait, dit-on, le pouvoir de guérir les maux des yeux, du nez et des oreilles.

Il reste de cette aventure un petit bassin dallé que M. de Clavières, au milieu du XVIII^{ème} siècle, fit recouvrir avec de belles pierres de taille provenant de l'ancien château de Saint-Agrève. La petite chapelle à proximité fut construite en 1946 à l'initiative du père Belin, curé du village.

La chapelle de Notre-Dame du Pouzat

Situé à environ huit kilomètres de Saint-Agrève, le Pouzat est un petit hameau accroché sur le flanc sud de la Citadelle, colline culminant à 1196 mètres. En suivant sur environ 200 mètres la petite route qui descend en contrebas du village, on atteint la chapelle de Notre Dame du Pouzat. Ce modeste édifice dédié à la Vierge Marie a été construit en 1881 par M. Jean-Claude Dufour. C'était autrefois un lieu de



pèlerinage très couru. Au pied de la « chapelette », trois sources aux vertus guérisseuses coulaient dans un petit bassin de pierre. Chacune avait sa spécialité. La première, dite de sainte Philomène, était réputée pour les yeux, la seconde pour les fièvres et la troisième contre les douleurs de toutes sortes. La tradition populaire attribue leurs pouvoirs à la Vierge Marie qui, lors de la fuite en Egypte avec Joseph et l'enfant Jésus, serait venue se désaltérer au Pouzat. On pourra poursuivre cette promenade en descendant jusqu'au calvaire oratoire, proche du hameau des Arnauds, avec sa croix en fer forgé et sa curieuse banquette circulaire en pierres taillées.

La fontaine du diable

Cette curieuse fontaine est située en bordure de la route de Lamastre, à environ deux kilomètres de Saint-Agrève.

Entre 1840 et 1870, la route de la vallée du Doux est entièrement restaurée pour être adaptée aux diligences. Des arbres sont plantés tout au long et les fontaines sont disposées de place en place pour abreuver les chevaux. Sept fontaines, que l'on doit à Jacques Raymond Chevet, conducteur de travaux aux Ponts et Chaussées. La plus proche de Saint-Agrève a reçu le nom de fontaine du diable.

A cette dernière, implantée disait-on dans un lieu fréquenté par la trêve*, est attachée une belle légende. Une nuit de pleine lune, au retour d'une veillée, un groupe de filles et de garçons « piquaient » la bourrée près cette fontaine. Le diable leur apparut sous les traits d'un élégant jeune homme vêtu de noir et portant une plume de coq au chapeau.

“Vous dansez bien

- cela te regarde face de satan ?

- hé bien, vous danserez toute la nuit”



Le diable enlaça une jeune fille et l'entraîna dans une danse « endiablée ». Et les autres couples de tourner, de valser, jusqu'à l'aube, sans pouvoir s'arrêter. Au petit matin, l'étranger avait disparu et la jeune fille avec, dont on ne retrouva que les petits sabots posés sur le rebord de la fontaine.

* la trêve correspond aux esprits prêtés aux phénomènes inexplicables, réels ou imaginaires

Henri Bariol

A savoir



L'ADMR, le service à domicile, une mission sociale globale

En cette fin d'année 2009, l'association connaît une hausse de son activité avec des interventions multiples auprès de ses usagers. Il s'agit de retendre le lien social avec nos aînés et les personnes qui ont eu des accidents de vie ou tout simplement qui ont besoin ponctuellement d'une aide pour leur quotidien, telle que effectuer des démarches administratives, avoir une aide pour le ménage....

Cette proximité est indispensable pour garder le lien avec la société, d'autant plus en période de crise. Établir un service de qualité pour ces usagers, c'est leur apporter un respect et une considération auxquels ils ont droit!



Cet accompagnement tout au long de l'année se caractérise également par de bons moments passés avec les usagers, comme cela a été le cas lors de l'anniversaire de Mme Dugua, pour ses 100 ans.

Au niveau des salariés, le départ de Gisèle Argaud qui a été la secrétaire de l'association pendant 18 mois, a été l'occasion de la remercier chaleureusement pour son implication dans la vie de l'association. C'est au début du mois de novembre que Julie Avendetto a repris son poste après son congé parental. Le bureau de l'association lui souhaite à nouveau la bienvenue.

Avec l'année 2010 qui arrive nous sommes à la recherche de renforts pour l'équipe dirigeante. Il faut savoir que depuis août 2006, l'équipe actuelle a bien redressé la situation après quelques soucis de gouvernance. La gestion au quotidien fait aujourd'hui l'objet de retours largement positifs de la part des usagers et des salariés.

L'ABPI devient ACCES Emploi Services

Depuis 1996 l'Association Plateau Boutières Insertion (A.P.B.I.), née à Saint-Agrève, exerce sa double fonction sur Saint-Agrève et alentours (cantons de Tence, Fay, Saint-Martin de Valamas, Le Cheylard).

1/ Elle soutient, par leur mise en situation de travail et un accompagnement socio-professionnel, les personnes à la recherche d'un emploi durable.

2/ Elle offre aux particuliers, aux associations et aux collectivités un service de prêt de main d'œuvre de qualité.

En 1999, les administrateurs de l'A.P.B.I. décidèrent la création d'une agence d'intérim (E.T.T.I.- Plateau Boutières). Plus efficace auprès des entreprises du secteur marchand ayant un besoin de main d'œuvre temporaire, l'E.T.T.I.-Plateau Boutières offre d'autres perspectives aux demandeurs d'emplois.

En 2004, la Direction Départementale du Travail a demandé à A.P.B.I. de développer son offre de service sur les cantons de Privas, Saint-Pierreville, Chomérac, Rochemaure, La Voulte.

Ces évolutions montrent que, depuis sa création, le groupe Plateau Boutières Insertion a su s'adapter à la conjoncture économique, à l'évolution de l'emploi, au développement du territoire.

C'est pourquoi, cette année 2009, le groupe Plateau Boutières Insertion change d'enseigne. En effet, les Conseils d'Administration respectifs ont choisi le nom de « **ACCES Emploi** », afin de rester en cohérence avec la vocation d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, et de stimuler son développement.

L'A.P.B.I. devient donc : « **ACCES Emploi Services** »

L'E.T.T.I. Plateau Boutières devient elle : « **ACCES Emploi Intérim** »

ACCES Emploi est employeur et effectue toutes les démarches préalables à la prise de poste (choix du personnel, déclarations, visites médicales, etc.).

Si vous êtes un particulier, et avez besoin d'aide pour votre ménage, repassage, pour entretenir votre jardin, pour garder vos enfants à domicile, etc., « **ACCES Emploi Services** » (agrée par l'Agence Nationale des Services à la Personne) a du personnel pour vous assister dans vos tâches domestiques.

Si vous êtes une association, une collectivité, « **ACCES Emploi Services** » peut mettre à votre disposition des intervenants pour des tâches occasionnelles ou en remplacement de votre personnel (manutention, secrétariat, cantine, nettoyage, etc.).

Si vous êtes un artisan, une entreprise : « **ACCES Emploi Intérim** » répond à votre besoin de main d'œuvre temporaire en cas de remplacement ou de surcroît d'activité.

L'assainissement non collectif : une compétence transférée à la Communauté de Communes

Qu'est-ce que l'assainissement non collectif ?

L'assainissement non collectif concerne l'assainissement des eaux usées des logements qui ne sont pas raccordés à une station d'épuration, en rejetant les eaux usées du logement sur la parcelle où elle est située.

La conception, la réalisation, l'entretien et la réhabilitation des ouvrages sont à la charge du propriétaire.

Que dit la loi ?

La loi sur l'eau de 1992 puis celle de 2006 obligent les usagers à mettre en place un assainissement autonome si leur habitation n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif. Cette législation impose également aux collectivités compétentes de prendre en charge les vérifications techniques de ces installations.

C'est le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui remplit cette double mission :

- diagnostiquer les installations anciennes et contrôler les nouvelles (conception, réalisation, fonctionnement).
- informer et conseiller les usagers.

Comment fonctionne le SPANC ?

Un technicien vérifie le bon fonctionnement du dispositif et fournit au propriétaire toutes les informations réglementaires ainsi que des conseils techniques (site d'implantation, aides financières...).

Le SPANC est financé par les usagers à travers les redevances perçues suite à la visite du technicien.

La décision des élus

Chaque commune de notre Communauté de Communes est concernée par l'assainissement non collectif et de ce fait par la mise en place du SPANC d'ici 2012.

Or, il paraissait difficile pour chacune d'elles, d'assumer seules les nouvelles missions que les lois sur l'eau de 1992 et de 2006 leur ont confié en terme de contrôle et de suivi des installations ANC.

Les élus ont donc décidé de mutualiser leurs moyens techniques et financiers et la compétence « Assainissement Non Collectif » a été transférée de la commune à la Communauté de Communes du Haut Vivarais .

C'est pourquoi, si l'assainissement collectif reste de la compétence de notre commune, l'« Assainissement Non Collectif » relève désormais de la Communauté de Communes.

*Brigitte Morel
déléguée à la gestion de l'eau et de l'assainissement*

Respectons l'environnement

La benne à cartons et certains containers d'ordures ménagères mis à disposition place du marché sont très souvent encombrés de déchets divers laissés là par des personnes indélicates qui ne prennent pas la peine d'aller à la déchetterie, route de Tence.

Outre l'aspect disgracieux de la chose, les taxes d'enlèvement des ordures ménagères que nous payons tous s'en trouvent majorées. Nous demandons par conséquent à ces citoyens « distraits » de bien vouloir respecter ces lieux et utiliser les sites appropriés.

De nouvelles installations à Saint-Agrève



Un nouveau commerce vient d'ouvrir ses portes à l'enseigne "PRESSING ECOLOGIQUE", situé au 14, rue du Dr Tourasse. De plus, une machine à laver et un sèche-linge en libre-service sont à votre disposition.



Depuis le 1^{er} septembre, les Ets Roger COURT et Fils, bien connus des villageois, mettent à votre disposition leur nouvelle chambre funéraire juste à côté du cimetière.

Nous félicitons les propriétaires pour la mise en place de ces nouveaux services.

Avec le secours catholique

... son rôle

L'association du Secours Catholique vient en aide aux personnes isolées, dans le besoin physique ou moral ; en partenariat avec la Banque Alimentaire, le CCAS et l'Entraide Protestante.

... son équipe

Mme Michèle Chazallon a pris la tête d'une équipe renouvelée, après le départ de soeur Marie Alexandre et de Mme Alice Faure. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

... son accueil

L'accueil est effectué le lundi de 10h30 à 12h et sur rendez-vous en cas d'urgence et de nécessité, place Saint Hubert ou au 06 23 52 89 82.

... son action en 2009

A l'heure où paraîtra cet article, l'aide à la distribution des brioches, avec l'ADAPEI, la vente au profit de la Banque Alimentaire, la vente de bougies pour les illuminations du 8 décembre, et le repas du Téléthon auront eu lieu.

... et en 2010

Un goûter sera organisé au printemps pour les enfants, avec une animation musicale.

Par ailleurs le Secours Catholique propose toujours un choix de vêtements pour enfants et adultes.

*Michèle Chazallon
Présidente*

A savoir

Faites connaissance avec le « conciliateur de justice » pour le canton de St-Agrève

Depuis mars 2000 le canton de St-Agrève est pourvu d'un « CONCILIATEUR de JUSTICE ». Il s'agit de M. ROUDIER Albert, natif d'Annonay,

nommé par la cour d'appel de Nîmes en mars 2000, sur les cantons: Annonay, St-Agrève, Lamastre, Le Cheylard et Vernoux.

Historique des conciliateurs de justice

Les conciliateurs de justice sont les successeurs des juges de paix qui siégeaient dans les cantons jusqu'en 1958.

Les effectifs sont en constante progression ; actuellement près de 2000 conciliateurs de justice sont répartis sur l'ensemble du territoire.

Environ 128 000 affaires traitées avec un taux de conciliation de 51 % sur le plan national. Ce qui représente un peu plus du quart des dossiers de même nature que ceux traités par les tribunaux d'instance.

La conciliation occupe bien sa place dans la justice de proximité.

Pour le département de l'Ardèche, doté de 33 cantons, 28 de ceux-ci ont un conciliateur.

Le conciliateur de justice a une compétence territoriale, il est tenu d'exercer ses fonctions dans les cantons qui lui ont été assignés lors de sa nomination par la Cour d'Appel.

Ils constituent une utile ressource de proximité lorsque pour un problème de mitoyenneté, une querelle de voisinage ou un désaccord avec un professionnel, on ne souhaite pas en arriver au procès. Ils sont les précurseurs de la justice de proximité dont on parle tant aujourd'hui.

Saisir le conciliateur

La saisine du conciliateur s'effectue par tous moyens : permanences, lettres...

Dans tous les cas les parties doivent se présenter en personne, elles peuvent se faire assister.

Le débat doit être contradictoire à l'égard des parties comme des tierces personnes.

Le conciliateur est tenu à une obligation de secret, celui-ci permet de satisfaire à un objectif :

- Assurer le respect des intérêts des particuliers

N'oublions pas que la confidentialité est le seul moyen de susciter de la part des parties, une liberté totale de parole. Le conciliateur de justice est une personne BÉNÉVOLE, par conséquence entièrement gratuit ; il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.

Il n'a pour guide que sa conscience, sa clairvoyance, son bon sens.

Les mots qu'il utilise, les pas qu'il fait franchir, le recul par rapport à une situation personnelle de famille ou de personnes isolées, est une affaire de psychologie, de doigté, donc de formation, mais aussi d'intelligence de relation humaine.

Principes appliqués par le conciliateur

Qu'il s'agisse d'une saisine directe ou d'une délégation du juge, les modalités de déroulement de la conciliation sont identiques, à savoir :

- 1 - un débat contradictoire
- 2 - la recherche d'un compromis

La démarche du conciliateur

Les arguments avancés par le conciliateur sont :

- 1 - La recherche de l'équité, qui peut faire échec à des points de droit.
- 2 - La référence à des règles de droit, mais il faut que celles-ci ne soient pas contestées par l'une des parties.
- 3 - Le constat de l'accord qui est la consécration d'une conciliation réussie.

En 2008 à St-Agrève et sur le canton

- 118 personnes ont été reçues ou visitées.
- 48 litiges enregistrés.
- 30 de ceux-ci ont abouti à une conciliation partielle ou totale.

- 3 procès verbaux dressés.
- 11 litiges n'ont pas eu de suite.
- 4 sans possibilité de conciliation.
- 14 consultations pour renseignements.

LITIGES CONCERNÉS

- Les litiges fonciers (servitudes, droits de passage, hauteur de haies, limites) représentent à eux seuls pratiquement la moitié des dossiers.
- Les litiges de voisinage (querelles de voisinage suite aux bruits, aboiements des chiens et les querelles familiales) représentent environ 22 % des dossiers.
- Les litiges locatifs (les loyers impayés, baux, remboursements des cautions, travaux soit à la charge du propriétaire ou du locataire) représentent environ 13 % des dossiers
- Les différends avec les entreprises (malfaçons portant sur les carrelages, plomberie, menuiserie ou autre maçonnerie) pour environ 8 %
- Et enfin divers litiges :
 - Factures ou contrats avec les opérateurs téléphoniques ou autres produits de téléphonie mobile.
 - Contrats de travail.
 - Recouvrements d'argent.
 - Écoulements des eaux.
 représentent environ 7 % des dossiers

PERMANENCES

Les permanences du « Conciliateur de Justice » ont lieu les premiers lundis de chaque mois. De 10h à 12h. Sans rendez-vous en Mairie de St-Agrève.

État civil État civil

DÉCÈS

JOANNES Marie Vve BENY	1 Rue Dr. Tourasse	23/05/2009	CHAZOT Marc	1Rue Dr. Tourasse	11/08/2009
COMTE Christine ép. BERTAUD	29 Av. des Cévennes	27/05/2009	REYNAUD Jacques	Mercuriol	15/08/2009
PÉRONNET Simonne	1 Rue Dr. Tourasse	29/05/2009	GENEST Jean-Marc	Chemin du Moulin	27/08/2009
SAGNES Gustave	Le Chambon-sur-Lignon	11/06/2009	GIRARD Germaine ép. ROCHE	Tence	14/09/2009
PABION Lucie	Lichessol	06/06/2009	CROZE Pierre	Rascles	14/09/2009
RANC Marcel	Rochessac	03/07/2009	THILLET Lina vve VALLA	Devesset	16/09/2009
CHAUDIER Marius	Tence	14/07/2009	ARGAUD Edouard	1 Rue Dr. Tourasse	21/09/2009
BERTRAND Marcel	Rue Dr. Maisonneuve	17/07/2009	HERMOSO ROMA Ines ép. MARTIN	Lot. Bio climatique	25/09/2009
CHAREYRON Marcel	Les Allées	14/07/2009	CHAREYRON Charles	Croix de Ribes	30/09/2009
ABEL Léopold	Rue Jacques Dondoux	06/08/2009	JACCON Joseph	Tence	14/10/2009
MANIN Yves	Marseille	09/08/2009	LOPEZ NUNEZ Catalina vve JIMENEZ	Devesset	15/10/2009
PICQ Emile	1 Rue Dr. Tourasse	10/08/2009	FAY Henri	1 Rue du Dr. Tourasse	13/10/2009

MARIAGES

TEYSSIER Sébastien rue de l'église	MICHALICK Karin Suisse	30/05/2009
PICHON Frédéric Dunières	CHAVE Mary Chantoisel	27/06/2009
RIFFARD Nicolas Eyrieux	ARSAC Laure Eyrieux	04/07/2009
CHAMBRON Jean-Claude Dijon	DENIS Anne Rascles	08/08/2009
LAFAGE Samuel Lermet	MARTIN Sandrine	22/08/2009
ABEL Robert Résidence du Lac	PINTO Maria Résidence du Lac	05/09/2009
LEBRAT Adrien Piches	CASCHERA Aurélie Vénissieux	26/09/2009

NAISSANCES HORS COMMUNE

MOULIN Romane Lermet	26 mai 2009	FIRMINY
CHANTRE Liam Mayac	23 juin	FIRMINY
ALLOUARD Eline 37 Grande Rue	22 Juillet	ANNONAY
MOULIN Lucas 25 Rue Dr. Tourasse	31 juillet	ST-PRIEST-EN-JAREZ
ALONSO Séléna Croix de Ribes	18 août	Le PUY-EN-VELAY
FAY Sylver Le Cros	01 septembre	Le PUY-EN-VELAY
CLARET Lucas 2 Lot. Le Chiniac	06 septembre	ANNONAY
EXBRAYAT Loïs 1 rue du Petit Paris	22 septembre	Le PUY-EN-VELAY
FERRAGE Enzo HLM La Prairie	07 octobre	Le PUY-EN-VELAY

FORCLUM DRÔME ARDECHE

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES MT - BT
AÉRIENS ET SOUTERRAINS
ÉCLAIRAGE PUBLIC - ROUTIER - DÉCORATIF
RÉSEAUX GAZ - TÉLÉCOMMUNICATIONS - EAU

Z.I. 07270 LAMASTRE - TÉL. 04 75 06 44 01 - Fax 04 75 06 50 00

 **INTERMARCHÉ**
Les Mousquetaires



NOUVEAU SERVICE :
LOCATION DE VÉHICULES 7/12/24H* MINI-BUS 9 PLACES 

LE CHAMBON SUR LIGNON
Route de Saint-Agrève - Tél. 04 71 59 28 82

 **BRICOMARCHÉ**
Les Mousquetaires

 **ÉCONOMISEZ 5%
TOUTE L'ANNÉE**
sur plus de 5000 produits

Votre bricomarché vous accueille du
lundi au samedi : 9h/12h - 14h30/19h

LE CHAMBON/LIGNON - Tél. 04 71 65 84 51 

LA BATTERIE AUTOMOBILE

 Mécanique - Carrosserie toutes marques
Vente de véhicules neufs et occasions
Entretien et réparation QUADS, SCOOTERS, MOTOS.

LA BATTERIE - SAINT-AGRÈVE
04 75 30 14 12

Agent Service RENAULT

SPORT 2000 - SAINT-AGRÈVE
Tél. : 04 75 30 11 64
SPORT & MODE

 Michel Soubeyrand et son équipe
vous souhaitent de joyeuses fêtes
et vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2010

**Ouvert tous les jours
du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h**

DEMARS
Jean-Marc 

Ponçage 
Vitrification parquets 
Revêtements de sols 

07320 ST-AGRÈVE - Tél./Fax : 04 75 30 20 13


Bio Bât
Matériaux Sains

**VENTE DE MATERIAUX ECOLOGIQUES
ET DE CONSTRUCTION**
Z.A. Chantecaille - R.D. 820 - 07430 St CLAIR
23 rue Cardinal Donnet (Rue Principale) - 42220 BOURG-ARGENTAL
06 84 12 29 44 - biobat07@free.fr

BORALEX

créatrice d'énergie

**Développement et exploitation de sites de
production d'énergie renouvelable**

BORALEX SAS
Eric BONNAFFOUX Directeur du Développement
16 rue de la République, 13001 Marseille
Fixe : 04.91.01.64.44 - Fax : 04.91.01.64.46



AMBULANCE ST-AGRÉVOISE

Ambulance V.S.L.
TAXI - Toutes distances

Matériel médical

Eric Dumortier - MF Deyres
30 av. des Cévennes - 07320 Saint-Agrève
E.mail : eric.dum.st-agreve@neuf.fr

04 75 30 24 84

Christian FAURIE



Travaux publics

ASSAINISSEMENT - RÉSEAU D'EAU - TERRASSEMENT
GRAVIÈRES ET SABLIERES DU DOUX

SAINT-AGRÈVE - TÉL. 04 75 30 28 45
email : faurie.christian.tp@wanadoo.fr

SARL Roger COURT et fils

Une famille au service des familles

Propriétaires et gestionnaires de leurs chambres funéraires

• **POMPES FUNÈBRES**

Articles funéraires et contrat obsèques

• **MARBRIERS FABRICANTS**

Funéraire et de décoration, salle de bains,
cuisine, cheminée, sol granit...

• **FLEURISTE**

Flours et plantes naturelles
bouquets et compositions



5, rue Dr. Tourasse - 07320 St-Agrève
Tél. : 04 75 30 29 71 - Fax : 04 75 30 70 07



Ambulance Taxi - V.S.L.

Christian CARRÉ
et son équipe vous souhaitent
de joyeuses fêtes

04.75.30.25.25

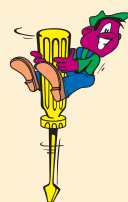
La Combe - 07320 SAINT-AGRÈVE

SUPERMARCHÉ CocciMarket



Toute l'équipe vous présente leurs meilleurs vœux
pour l'année 2010

PLACE DU MARCHÉ 07320 SAINT-AGRÈVE
Tél. : 04 75 65 65 52



Sarl JPM Bati'élec ÉLECTRICITÉ - PLÂTRERIE ÉNERGIE RENOUEVABLE JEAN-PAUL DIAS

Le Serre du Moulin - 07320 St-Agrève
Tél. : 04 75 30 02 13 - Fax : 04 75 30 05 70

BATIX

design

Soldes 2009
Nouveautés 2010

EXPO



BATIX • Chantoisel
07320 SAINT-AGRÈVE

Tél. 04 75 30 10 20

MOBALPA

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

Optique Offre 2^e paire Lévêque

Mme Marie-Laure PINET

LE CHEYLARD
04 75 29 09 76

SAINT-AGRÈVE
04 75 30 19 39